UNIOPSS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

SOMMAIRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

1

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT P.03

PRÉSENTATION DE L'UNIOPSS P.04

LE RÉSEAU DES URIOPSS P.05

LES ADHÉRENTS NATIONAUX P.06

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT P.07

2

TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2019 P.12

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL P.14

L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES P.16

TEMPS FORTS 2019 P.18

ACTIVITÉ 2019

Recherche et Prospective P.24

Modèles socio-économiques associatifs P.26

Europe et territoires P.32

Santé P.34

Lutte contre les exclusions P.36

Enfances Familles Jeunesses P.38

Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap P.40

Semaine Bleue – Prix Chronos P.44

Service Civique P.46

Centre de ressources DLA social, médico-social et santé P.48

Formation P.50

Communication et information P.52

3

RAPPORT FINANCIER 2019 P.54

ILS NOUS SOUTIENNENT P.62

AVANT-PROPOS

Patrick Doutreligne,
PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS

L'année 2019 devait être celle du virage social du gouvernement, de la présentation, entre autres, de la loi Grand âge et autonomie et enfin celle où les corps intermédiaires devaient reprendre une place entière dans les discussions et les projets d'évolution sociale.
Il faut bien reconnaître que ces espoirs ont été refroidis par l'actualité et les reports divers des évolutions annoncées. Une réforme des retraites s'est embourbée entre incompréhension, désaccord, promesses non tenues, modification des représentants gouvernementaux. Ces différés ont imposé des temps de consultation prolongés, des diagnostics à partager (ou pas), des études d'impact en attente pour des réformes dont on a parfois perdu le fil de leur intérêt car plusieurs objectifs étaient visés en parallèle : l'équilibre financier des retraites en lien avec l'évolution d'un système à points censé être plus juste, sans réelle démonstration de cet engagement ; le revenu universel d'activité, dont on apprend progressivement qu'il n'est plus universel et que l'activité ne serait ciblée que sur une partie du public. Enfin, la lutte contre le non-recours, que nous avons approuvée, laissera obligatoirement des gagnants et des perdants dans cette réforme.

Ces événements, auxquels nous pourrions ajouter la réforme des soins, du système hospitalier ou encore de la protection de l'enfance, ont été des marqueurs très importants de l'activité de l'Uniopss et paradoxalement du besoin de cohérence de nos contre-propositions, de nos points de vue collectifs, de nos positions associatives, de l'animation des divers collectifs créés souvent en réaction à des concertations absentes ou très insuffisantes. Dans le nom si compliqué à décliner de l'UNIOPSS, c'est sans doute la première lettre qu'il faut retenir : L'UNION… Car celle-ci n'a jamais été aussi nécessaire dans notre secteur pour défendre, proposer, revendiquer, soutenir mais aussi agir, innover, inventer.

Nous ne soupçonnons pas, fin 2019, que notre pays serait touché, comme le reste du monde, par une pandémie qui révélera à tous que les valeurs que nous défendons n'ont jamais été autant perçues comme consubstantielles de la vie dans notre société.

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle est présente sur tout le territoire, au travers de :

- un réseau de 15 unions régionales (Uriopss)
- une centaine de fédérations, unions et associations nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

Les adhérents de l'Union regroupent environ 25 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, 750 000 salariés et un million de bénévoles engagés.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

NOS MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé…).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe, en contribuant à sa modernisation.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

NOS ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de Recherche et Prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils multimédia et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études thématiques, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en proposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.

DES UNIONS RÉGIONALES (URIOPSS) réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).

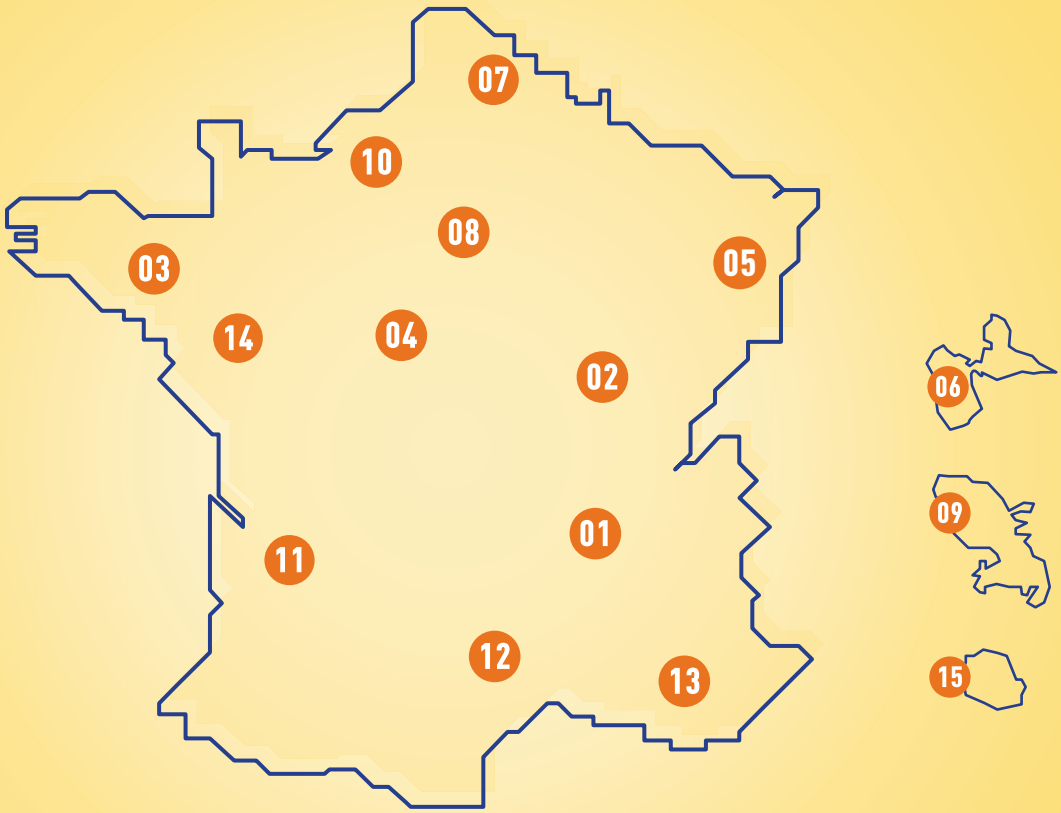

01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

02 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

03 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

04 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

05 GRAND EST
www.uriopss-grandest.fr

06 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

07 HAUTS-DE-FRANCE
www.uriopss-hdf.fr

08 ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

09 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

10 NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

11 NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

12 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

13 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

14 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

15 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

- ACCENT PETITE ENFANCE*
- ACIS FRANCE
- ACTION ENFANCE FONDATION MVE
- ADEDOM
- ADMR UNION NATIONALE
- ADVOCACY FRANCE
- AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)
- AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES (ANSA)
- AIDES
- AMICALE DU NID
- APF FRANCE HANDICAP
- APPRENTIS D'AUTEUIL
- ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
- ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)
- ASSOCIATION L'ESSOR
- ASSOCIATION LE MOULIN VERT
- ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
- ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*
- ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)
- ASSOCIATION PASSEUR DE MOTS, PASSEUR D'HISTOIRES
- CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
- CITÉS CARITAS
- CITOYENS ET JUSTICE
- COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*
- COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)
- COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL
- CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
- CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
- CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR
- CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES (CHEOPS)
- EMMAÜS FRANCE
- FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
- FÉDÉRATION ADDICTION
- FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
- FÉDÉRATION DES CENTRES MEDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)
- FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
- FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)
- FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE
- FEDERATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)
- FEDERATION FRANÇAISE SESAME AUTISME
- FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
- FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (FNES)
- FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MEDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET AMIS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSIGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT – GENS DU VOYAGE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE (FNCS)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)
- FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES (FNSF)
- FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT
- FEDERATION SANTE MENTALE FRANCE
- FÉDÉRATION SOLIHA
- FONDATION ABBÉ PIERRE
- FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG
- FONDATION DE FRANCE
- FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
- FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
- FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
- FONDATION PARTAGE ET VIE
- FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
- FRANCE TERRE D'ASILE
- GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
- L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (LADAPT)
- L'ARCHE EN FRANCE
- LA CIMADE
- LE REFUGE
- LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
- LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
- MÉDECINS DU MONDE
- MUTLOG
- ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
- PROBTP RMS
- RÉSEAU COSI (RÉSEAU DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGÉNERATIONNELLE)
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
- SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
- SOS VILLAGES D'ENFANTS
- UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
- UNION FEDERATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
- UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
- UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
- UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM)
- UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÉSÉS (UNAFTC)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES ET DE LEURS AMIS (UNAPEI)
- UNION NATIONALE DES CLLAJ
- UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
- VACANCES ET FAMILLES
- VOIR ENSEMBLE

** Groupement associé*

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPSS

Elle comprend une centaine de membres composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2019, l'Assemblée générale s'est tenue le 4 avril.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPSS

Composé de personnes qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an. Des réunions peuvent être ouvertes à des membres de l'équipe de l'Uniopss. Le Conseil veille à l'agrément de nouveaux adhérents, définit les orientations, vote le budget, valide les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

Principaux sujets abordés en 2019 :

- Grand débat national
- Concertation avec le gouvernement sur la stratégie à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, notamment sur le Revenu universel d'activité
- Loi Grand âge et autonomie
- Note de synthèse du Conseil de recherche et prospective sur « L'entreprise sociale »
- Note SERAFIN-PH : contribution au projet de réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap
- Relations avec les syndicats d'employeurs
- Collectif Pacte du pouvoir de vivre
- Colloque sur l'Europe sociale, le 14 mars 2019 à Strasbourg
- Préparation du 34e Congrès à Rennes et lancement de l'appel à contributions pour la valorisation des innovations associatives
- Élection d'un nouveau Conseil d'administration et d'un nouveau Bureau, suite à l'entrée en application des nouveaux statuts de l'Uniopss
- Adoption de l'assiette des cotisations des Uriopss et du mode de calcul des cotisations des adhérents nationaux
- Comité d'éthique : composition et fonctionnement
- Règlement intérieur de l'Uniopss
- Validation de la nomination de Christophe Devys comme président de la Commission Lutte contre les exclusions et du Collectif ALERTE
- Suivi de la Réforme territoriale dans le réseau Uniopss-Uriopss
- Agrément des nouveaux statuts de l'Uriopss Grand Est, Hauts-de-France et des modifications de statuts de l'Uriopss PACA et Corse
- Agrément de l'adhésion de la Fédération nationale des centres de Santé (FNCS), de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), de l'association AIDES

Composition du Conseil d'Administration (AU 1er JUIN 2020)

Personnes qualifiées
Patrick Doutreligne
Henry Noguès

Adhérents nationaux	Représentés par
APF France handicap	Jacky Decobert
Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie - ANPAA	Nelly David
Emmaüs France	Hubert Trapet
Fédération des acteurs de la solidarité	Florent Gueguen
Fédération de l'entraide protestante	Olivier Joël
Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles – FNAPAEF	Claudette Brialix
Fondation de l'Armée du salut	Eric Yapoudjian
Les Petits Frères des Pauvres	Armelle de Guibert
Œuvre de secours aux enfants – OSE	Patricia Sitruk
Secours catholique	Jean-François Desclaux
Secours populaire	Marc Castille
Union nationale ADMR	Jérôme Perrin
Union nationale de l'aide, des soins et services aux domiciles - UNA	Marie-Reine Tillon

Uriopss	Représentées par
Auvergne-Rhône-Alpes	Dominique Lebrun
Bourgogne-Franche-Comté	Bernard Quaretta
Bretagne	Gilles Rolland
Centre	Dominique Lorenzi-Bry
Grand Est	Françoise Mager
Hauts-de-France	Annette Glowacki
Ile-de-France	Daniel Goldberg
Ultramarines	1 représentant·e en cours de désignation
Normandie	Pascal Cordier
Nouvelle-Aquitaine	Eddie Balagi
Occitanie	Olivier Hammel
Pays-de-la-Loire	Christiane Lebeau
Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	Jean-Vincent Piquerez

LE BUREAU DE L'UNIOPSS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.
Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication.

Composition :

Président		Patrick Doutreligne
Vice-président *(représentant les adhérents nationaux)*		Eric Yapoudjian
Vice-président *(représentant les Uriopss)*		Olivier Hammel
Trésorier		Jacky Decobert
Trésorière ajointe		Christiane Lebeau
Secrétaire		Marc Castille
Membres	Olivier Joël	Dominique Lebrun
	Françoise Mager	Patricia Sitruk

Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'URIOPSS

Les présidents des Uriopss forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeurs des Uriopss.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2019 sur :

- La réforme territoriale et l'organisation des Uriopss et de l'Uniopss, en lien avec la commission « Territoires et vivre ensemble »
- Les cotisations des Uriopss : état des lieux et maintien de la règle de calcul basée sur 7 % des recettes
- Le chantier SIRUP concernant l'évolution du Système d'information du réseau Uniopss-Uriopss vers un système d'information partagé
- La formation du réseau Uniopss-Uriopss
- Les relations Uniopss avec les Syndicats d'employeurs
- Le colloque sur l'Europe sociale, le 14 mars 2019 à Strasbourg
- La préparation du 34e Congrès de l'Uniopss

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Inscrit à l'Article XVII des statuts de l'Uniopss, le Comité d'éthique mène une réflexion éthique se rapportant aux buts, mission et actions de l'Uniopss.
Le Comité est saisi par le Conseil d'Administration des sujets dont ce dernier souhaite qu'il se saisisse pour exprimer un avis. Des propositions peuvent être envoyées au Comité d'éthique par les adhérents. Le Comité peut également s'auto-saisir de tout sujet.
Le Comité peut également donner un avis dans les procédures de radiation d'adhérents ou de révocation d'administrateurs.
Il se réunit au moins deux fois par an.
Sa composition est en cours de constitution et comprend : deux membres du Conseil d'Administration, deux membres désignés parmi les adhérents nationaux, deux membres désignés parmi les administrateurs des Uriopss, deux directeur.rice.s des Unions régionales, trois personnes qualifiées.
Le Comité élit son Président en dehors des administrateurs. Son organisation et son fonctionnement sont régis par un règlement intérieur.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une fois par semestre.
La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2019 :

- La préparation du 34e Congrès de l'Uniopss à Rennes et le lancement de l'appel à contribution sur la capacité d'innovation des associations
- Les résultats d'une enquête menée par le réseau Uniopss-Uriopss sur les métiers du grand-âge
- Une rencontre avec Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, sur les grandes pistes de la réforme des retraites
- Une rencontre avec Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, sur le bilan de la première année de la stratégie de lutte contre la pauvreté
- Une rencontre avec Myriam El Khomri, ancienne ministre du Travail, directrice du conseil chez Siaci Saint-Honoré, sur les recommandations émises dans le rapport « Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand-âge 2020-2024 ».

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le Conseil de recherche et prospective est présidé par Robert Lafore (professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux) et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective. Il a réuni en 2019 Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences-Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Jean-Claude Barbier (directeur de recherche au Cnrs, Sociologue), Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (Président d'honneur de l'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM Paris) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand Est) ; Céline Marival (chargée d'études CREAI Paca et Corse, membre associé LEST-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Noguès (professeur émérite en sciences économiques, université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE). Le président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, et le Directeur général, Jérôme Voiturier participent aux réunions.
Le projet stratégique 2014-2020 a permis de confirmer l'inscription de la prospective dans la mission politique de l'Uniopss. Il s'agit à la fois d'observer et d'anticiper, pour appréhender les réalités sociales et sociétales, les politiques publiques, les réponses associatives en tablant sur le potentiel d'une analyse co-construite par des acteurs et des chercheurs.
Après avoir travaillé sur la thématique de l'entreprise sociale, le Conseil de recherche et prospective a engagé une réflexion sur la société inclusive.

Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médicosocial ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par des salariés de l'Uniopss et pour partie par des administrateurs ou représentants des adhérents nationaux et des Uriopss ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2019

- **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),** assurée par Étienne Petitmengin, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss (titulaire), et Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss participe également aux **travaux SERAFIN-PH, pilotés par la CNSA et la DGCS,** (comité stratégique, groupe technique national et comité technique modèles de financement), assurés par Gwenaëlle Sébilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion, Tarification, Régulation à l'Uniopss.
- **La Chambre française de l'ESS (ESS France),** assurée, au titre du Mouvement associatif, par Annette Glowacki, administratrice de l'Uniopss et présidente de l'Uriopss Hauts-de-France.
- **Le Comité d'entente protection de l'enfance** du Défenseur des droits, assurée par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente « Avancée en âge »,** assurée par Étienne Petitmengin, président de la commission « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » à l'Uniopss.
- **Le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS),** assurée, au titre de la section sociale, par Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion, Tarification, Régulation à l'Uniopss ; au titre de la section sanitaire par Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le comité partenarial Petite Enfance de la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF),** assuré par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité de suivi DALO,** assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi Logement à l'Uniopss (titulaire) et Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (suppléant).
- **Le Comité de suivi Ma Santé 2022,** assurée par Patrick Doutreligne, président à l'Uniopss, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESMS à l'Uniopss.
- **La Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC),** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss (titulaire) jusqu'à la fin du 1er semestre 2019 – nouvelle CPC au 1er septembre 2019, pas de représentation Uniopss.
- **La 20e commission professionnelle consultative du secteur sanitaire, social et médico-social de l'éducation nationale,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss jusqu'à la fin du 1er semestre 2019 – nouvelle CPC au 1er septembre 2019, pas de représentation Uniopss.
- **La Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables,** assurée par Laurène Dervieu, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss.
- **La Conférence nationale de santé (CNS),** assurée par Jean-Luc Brière, membre de la Commission « Santé » de l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil économique, social et environnemental (CESE),** assurée par Jean-François Serres, ancien administrateur de l'Uniopss, membre des Petits Frères des Pauvres.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH),** assurée en tant que titulaires par Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Michel Roux (Fapil) et en tant que suppléants par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss, et Salim Didane (Unhaj).
- **Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire), et par Gwénaëlle Sébilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss anime la Commission « Organisation institutionnelle » et est aussi présente à la commission « Santé, bien-être et bientraitance » avec la participation de Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'information statistique (CNIS),** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, en charge de l'animation de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE),** assurée par Christophe Devys, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE),** assurée par Émilie Casin-Larretche, Apprentis d'Auteuil (titulaire) et Francine Kosmann OSE (suppléante) ; Katy Lemoigne, directrice générale de l'association Chantelair/Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Marie Lambert-Muyard, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczveig, Uniopss (titulaire), Denis L'Hour, Citoyens & Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'Entraide protestante (titulaire) et Claude Hege, directeur des programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance, Fondation de l'Armée du Salut (suppléant).
  L'Uniopss est par ailleurs représentée dans les quatre commissions suivantes : « Connaissance, recherche et données chiffrées en Protection de l'enfance » (Serge Durand, France Terre d'Asile ; Élodie Levray, Uriopss Hauts-de-France ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil) ;
  « Prévention et repérage précoce » (Maryse Brebion, Fédération de l'entraide protestante ; Philippe Blin, Uriopss Occitanie ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil ; Sophie Diehl, Citoyens et Justice ; Chloé Magnan, Fondation de l'Armée du Salut ; Jérôme Perrin, Adedom), « Adaptation des interventions en protection de l'enfance aux besoins de l'enfant » (Dominique Barthes, Uriopss Occitanie ; Baptiste Cohen, Apprentis d'Auteuil ; Katy Lemoigne, Uriopss Pays-de-la-Loire ; Guy Zolger, Fédération de l'entraide protestante), « Formation » (Nadine Blot, Fédération de l'entraide protestante ; Anne Postic, Uriopss Pays-de-la-Loire ; Isabelle Léomant, Uniopss).
- **Le Conseil social de l'habitat (CSH),** assuré par Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la FAP (titulaire), et Bernard Usquin, administrateur Habitat et Humanisme (suppléant).
- **Le Conseil stratégique de l'innovation en Santé,** assuré par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESMS à l'Uniopss.

- **Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS),** assurée, au titre du Mouvement associatif, au niveau de la commission plénière, par Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (Isabelle Léomant et Coline Siguier), Laure Chareyre, directrice de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes assure la présidence de la Commission Europe et international.
- **La Convention relative au développement durable** entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Solidarités et de la Santé), l'Anap et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **La Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale,** assurée par Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **Ecofin Investissements (Sicav Épargne éthique actions et Sicav Épargne éthique monétaire),** assurée par Michel Haas.
- **L'EPN12 au Conservatoire national des arts et métiers (conseil d'administration réunissant l'équipe pédagogique des formations santé social),** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, en charge de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **L'Espace Recherche et Prospective (ERP),** assuré par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Christine Chognot, adjointe au directeur général, en charge de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe,** dont la présidence est assurée par Guy Janvier, bénévole, et l'animation par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss.
- **La Fondation du Crédit Coopératif,** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, en charge de la mission de recherche et prospective à l'Uniopss.
- **La Fondation Partage et Vie,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Fonds CMU-C (Comité de suivi et Conseil de surveillance),** assuré par Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA),** assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Famille) et Alain Villez (Age), président des petits frères des Pauvres, et Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances Familles Jeunesses à l'Uniopss (Enfance).
- **Le Haut conseil du travail social (HCTS),** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi qu'à différents groupes de travail.
- **La Haute Autorité de Santé,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sébilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap (suppléante), en tant que membre du comité de concertation de la commission en charge du social et du médico-social.

L'organisation de l'Uniopss

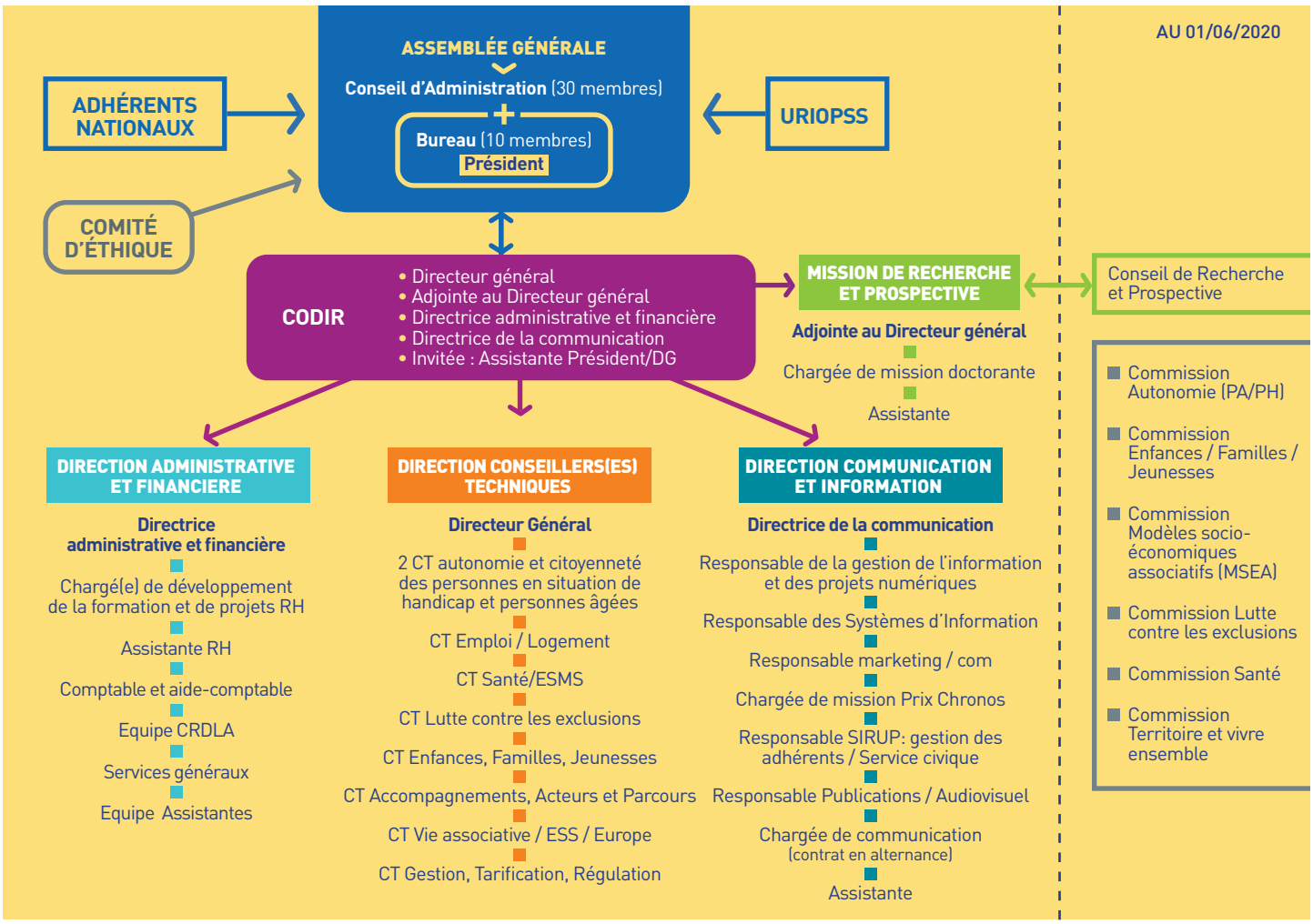

- **Le Mouvement associatif,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire), vice-président en charge de la Commission « Économie », et Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Isabelle Léomant et Coline Siguier).
- **L'Observatoire de l'Égalité Femmes-Hommes dans l'ESS,** assurée par Jérôme Voiturier (co-président du comité de pilotage), directeur général de l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS),** assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **L'Observatoire national de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et du médico-social,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss en tant que membre expert.
- **Réseau des référents QVT des ARS porté par la DGCS,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements Acteurs Parcours à l'Uniopss.
- **Sogama Conseil,** assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération Entraide protestante.
- **Uniformation,** assurée dans la section paritaire professionnelle nationale « Cohésion sociale » par Pierre Mortier, directeur du service Ressources au réseau à l'Uniopss en 2019.

Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss en 2019

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.
Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux.
Leur(e) président(e) est désignés(e) par le président de l'Uniopss, après avis du Conseil d'Administration ; leur mandat est de 3 ans renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le(ou les) conseiller(e)(s) technique(s) compétent(e)(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement.
Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.
Les commissions peuvent se doter d'un Bureau composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une thématique spécifique. Les commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de recherche et prospective et la direction information et communication de l'Uniopss.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Marie Lambert-Muyard, CT Enfances Familles Jeunesses

Groupes de concertation

« Petite enfance et parentalité »
« Protection de l'enfance et de la jeunesse »

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Étienne Petitmengin
Conseillères techniques : Laurène Dervieu, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; Gwénaëlle Sébilo, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap

Groupes de concertation

« Établissements et services pour personnes handicapées »
« Établissements et services pour personnes âgées »

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : Christophe Devys
Conseillères techniques : Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions ; Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement

Groupes de concertation

« Prévention Hébergement Logement »
Président : Joaquim Soares, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-partenaires sociaux »
Président : Christophe Devys avec l'appui de Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions, Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement, 20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »
Président : Christophe Devys. Animation : Manon Jullien avec l'appui de Jeanne Dietrich

« GRI dédié aux questions d'hébergement et de logement »
Président : Joaquim Soares, référent Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Co-Présidents : Jean-Pierre Duport, Hugues Feltesse
Animation : Pierre Mortier, directeur du Service Ressources au réseau de l'Uniopss (en 2019)
Analyses et appui : Morgane Dor, chargée de projets transversaux (en 2019)

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : Coline Siguier, CT Vie associative-ESS-Europe ; Isabelle Léomant, CT Accompagnements, Acteurs et Parcours ; Aurélie Valleix, CT Gestion Tarification Régulation

Groupes de concertation

« Outillage de la vie associative »
Animation : Coline Siguier

« Enjeux européens » : inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »
Animation : Coline Siguier

Groupes de concertation Uniopss-Uriopss sur l'analyse des pratiques et des réformes

« Gestion, Tarification, Régulation »
Animation : Aurélie Valleix

« Droit social »
Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Présidente : Danièle Jourdain Menninger
Conseillère technique : Laurie Fradin, CT Santé-ESMS

Groupe de concertation

« Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé »
Animation : Laurie Fradin

« Santé mentale »
Référent : Jean-Luc Brière
Animation : Laurie Fradin

PARTIE 2

TEMPS FORTS & ACTIVITÉ 2019

14 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

16 L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES

18 TEMPS FORTS 2019

24 ACTIVITÉ 2019

- Recherche et Prospective > P.24
- Vie associative et économie sociale et solidaire > P.26
- Travail social, emploi, ressources humaines, développement durable > P.28
- Gestion, tarification, régulation > P.30
- Europe et territoires > P.32
- Santé > P.34
- Lutte contre les exclusions > P.36
- Enfances Familles Jeunesses > P.38
- Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap > P.40
- Semaine Bleue – Prix Chronos > P.44
- Service Civique > P.46
- Centre de ressources DLA social, médico-social et santé > P.48
- Formation > P.50
- Communication et information > P.52

ÉDITO

Jérôme Voiturier,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOPSS

L'UNIOPSS, PORTEUSE D'UNE VOIX COLLECTIVE

Au moment où vous lirez ce rapport d'activité, l'année 2019 semblera déjà très datée et éloignée. Entre-temps, une crise sanitaire majeure a totalement modifié notre quotidien individuel, mais a prolongé voire affermi nos valeurs et notre message.
Creusant les inégalités, cette crise a accru l'absolue nécessité de prise en compte et d'accompagnement des plus vulnérables et a renforcé notre plaidoyer de revalorisation des professions sanitaires, médico-sociales et sociales. Cette crise a également été un moment de se requestionner sur le rôle de l'Uniopss. En quoi pouvions-nous être utiles pour nos adhérents et pour les personnes que nous représentons ?
En publiant notamment une newsletter quotidienne pendant la crise liée à la Covid-19, nous répondions à nos deux axes prioritaires : informer, tout en valorisant les actions de terrain, et porter un plaidoyer au niveau national. Ces deux objectifs constituaient déjà nos bases de travail en 2019 et durant les années qui ont précédé.

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU

En 2019, nous avons soutenu le réseau et valoriser son travail à travers plusieurs actions.

Soutenir le réseau de l'Uniopss consiste en premier lieu à lui **apporter des éléments d'analyse et d'information.** Ainsi, tout au long de l'année 2019, ce sont 3 752 fiches d'expertise du réseau Uniopss-Uriopss qui ont été diffusées et près de 800 actions de formation qui ont été réalisées.

Mais c'est également en présentant dans les territoires les **enjeux et les outils des politiques publiques** et en favorisant l'appropriation par les acteurs de terrain des évolutions sectorielles, que l'Union soutient son réseau. Ainsi, dans le cadre du **chantier national de transformation de l'offre**, nous avons organisé 13 rencontres en région sur le projet SERAFIN-PH. Ce fut l'occasion d'apporter un éclairage technique, de faire un point d'étape et de recueillir les témoignages des acteurs de terrain.

En outre, c'est **en facilitant les coopérations locales entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain** que l'Uniopss aide au renforcement des actions sur les territoires. Aussi, l'Uniopss et les associations du collectif interfédéral justice, en évaluant avec la PJJ la Charte des engagements réciproques a pu proposer des améliorations dans le travail entre les services de justice jeunesse et les acteurs associatifs territoriaux.

Enfin, nous nous sommes également attachés à **faire remonter les réalités des territoires.** En objectivant les difficultés de recrutement dans les établissements et services du secteur de l'autonomie, nous avons permis d'identifier la situation critique de ces structures et les conséquences en termes de qualité de l'accompagnement. L'enquête, à laquelle plus de 450 établissements ont répondu, a également été l'occasion de recueillir plus de 700 propositions. Ces résultats, riches d'enseignement, ont été annexés au rapport rendu le 29 octobre par Myriam El Khomri **sur l'attractivité des métiers du grand âge.**

PESER SUR LE DÉBAT PUBLIC

La seconde direction prioritaire de l'Uniopss, repose sur sa capacité à peser dans le débat public et à porter le plaidoyer associatif de son réseau.

Tout d'abord, une réflexion a été menée au cours de l'année sur les moyens de diffusion de ce plaidoyer. Sensibiliser un

public nouveau à nos préoccupations, diffuser plus largement nos prises de position, renforcer la visibilité du secteur associatif, développer aussi **notre présence et notre influence sur les nouveaux canaux de communication,** nous ont amené à investir et à être plus visible sur les réseaux sociaux. Au cours de l'année 2019, par une politique réfléchie, nous avons accru notre notoriété et notre audience auprès du grand public, comme le démontrent les chiffres des nouveaux abonnements à nos différents comptes sur les réseaux sociaux. Cette année, nous avons également modifié les statuts de l'Uniopss afin de les moderniser et d'accroitre la réactivité de notre gouvernance.

Au cours de l'année 2019, nous sommes intervenus sur de nombreux champs. Bien entendu, le **Grand Débat national** a été un moment important : à cette occasion, nous avons organisé, avec les membres des conseils régionaux des personnes accueillies et accompagnées, un débat au Conseil économique, social et environnemental, permettant à ces personnes, souvent « invisibles », d'interpeller directement des membres du gouvernement.

Les **élections européennes** ont également donné lieu à une forte mobilisation de l'Uniopss. D'abord dans une dynamique collective au sein du collectif *#PouruneEuropesolidaire* ; mais aussi, en organisant au Conseil de l'Europe, en amont des élections,un colloque intitulé « Les associations de solidarité font l'Europe sociale », nous avons défendu l'idée d'une Europe développant des politiques plus égalitaires, plus accompagnantes, et non-discriminantes.

Dans le même esprit, à l'occasion des **30 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant,** l'Uniopss a contribué fortement à une dynamique inter-associative appelée « De la Convention aux Actes ». Tout au long de l'année 2019, la Dynamique a relayé des actions portées par ses membres autour des droits de l'enfant et a travaillé à des actes présentés le 20 novembre à Paris devant les décideurs publics. A cette occasion, l'Uniopss a invité le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour rendre pleinement effectifs les droits de l'enfant.

2019 a également été l'année d'un rapprochement avec d'autres acteurs de la société civile, à travers le **Pacte du pouvoir de vivre.** L'Uniopss, faisant partie des 19 organisations à l'origine de ce collectif, a contribué à la construction des 66 propositions et particulièrement celles concernant le social, le médico-social et le sanitaire. Plusieurs représentants du réseau ont participé au Tour de France de ce Pacte.

C'est aussi, en dehors des actualités législatives et réglementaires, en proposant son analyse des mouvements de fond qui traversent le champ de l'ESS, que l'Uniopss participe au débat public. Ainsi, le **Conseil de Recherche et Prospective** a publié une contribution sur l'évolution du concept d'entreprise sociale et ses rapports avec le monde associatif. En cela, l'Union est présente dans le champ de la réflexion.

Tout au long de l'année, nous avons aussi été mobilisés sur les différentes **concertations organisées par les pouvoirs publics.** Que ce soit celle sur le Revenu universel d'activité ou le service public de l'insertion, celle sur l'habitat inclusif ou dans le cadre de la santé mentale, nous nous sommes attachés à porter des contributions concertées avec nos adhérents.

Pour peser dans le débat public et faire entendre nos préoccupations, nos valeurs, nos priorités, il faut être légitime et reconnu comme tel par les pouvoirs publics, qu'ils soient nationaux ou sur les territoires. L'Uniopss l'est indubitablement. Cette reconnaissance de notre légitimité est due principalement au fait qu'elle porte un **projet construit avec ses adhérents, avec les Uriopss** qui apportent chacune et chacun un ajout, un amendement, une proposition qui construisent l'argumentaire. En 2019, ce sont 130 réunions de travail et de commissions thématiques qui ont permis de faire entendre le plaidoyer et la voix associative des acteurs de la santé et de solidarité.

Je profite de l'occasion de cet édito pour vous remercier, adhérents nationaux et Uriopss, pour votre investissement dans les différentes instances de l'Union, pour le travail collaboratif en réponse aux sollicitations régulières de l'équipe salariée du siège, équipe que je souhaite également remercier pour son professionnalisme et son engagement.

à travers la voix de l'Uniopss, c'est un collectif qui s'exprime. La crise actuelle et les débats nombreux qui suivront la fin de celle-ci nécessiteront, plus que jamais, que nous puissions travailler et renforcer ces collaborations.

L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES

33
amendements proposés lors du PLFSS 2020 et 8 lors du PLF 2020

et

27
amendements déposés pour le PLFSS et 7 pour le PLF

et

7
amendements adoptés pour le PLFSS et 3 pour le PLF

+/- 40
auditions
Assemblée nationale, Sénat, présidence de la République, ministères, administrations centrales...

+/- 800
actions de formation réalisées

350
nouveaux volontaires en Service Civique accueillis

142 000
visiteurs différents sur les portails web

1 400
structures accueillies dans le DLA
(Dispositif local d'accompagnement)

59
communiqués de presse

et

250
retombées médiatiques

7 030
abonnés au compte Twitter de l'Uniopss

+

1 348
abonnés en 1 an

30 000
participants au Prix Chronos de Littérature

+/- **100**
représentations
au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'ESS

+/- **130**
réunions de commissions et groupes de travail animées par l'Uniopss

3 752
fiches d'expertise produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss

POUR UNE EUROPE sociale et solidaire !

À l'occasion des élections européennes, l'Uniopss a fait entendre la voix des associations de solidarité à travers plusieurs initiatives.

#POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE

UN COLLOQUE LE 14 MARS À STRASBOURG

Première manifestation nationale d'ampleur avant les élections européennes du 26 mai 2019, un colloque a été organisé par l'Uniopss, en lien avec l'actuelle Uriopss Grand Est, sur le thème : « Les associations de solidarité font l'Europe sociale ». Cette journée de débats, qui a réuni, au Conseil de l'Europe, des responsables d'associations de solidarité françaises, des représentants d'associations étrangères, des acteurs publics nationaux et européens, ainsi que des chercheurs et des universitaires, a été l'occasion de mieux définir le concept d'Europe sociale et d'envisager collectivement des solutions pour rendre l'Europe plus humaine, en s'appuyant notamment sur des initiatives associatives.
Pour poser un certain nombre de chiffres, un sondage réalisé par l'Institut Ipsos a apporté un éclairage concernant la vision des Français sur la protection sociale en Europe, ces derniers exprimant massivement le souhait d'un renforcement de celle-ci à l'échelle européenne.
L'Uniopss a présenté également, devant des représentants de partis candidats aux élections européennes, les priorités de l'Union, pour une Europe au plus proche des populations les plus fragiles.

UNE MOBILISATION INTER-ASSOCIATIVE

Partie prenante du Collectif #PourUneEuropeSolidaire, réunissant une quarantaine d'associations, l'Uniopss a travaillé à l'élaboration d'un plaidoyer en faveur d'une Europe véritablement sociale, solidaire et respectueuse des droits fondamentaux.
Cette mobilisation s'est clôturée par une soirée-événement le 15 mai à Paris. Réunissant 200 personnes, celle-ci fut l'occasion d'interpeller différentes listes candidates aux élections européennes sur leurs propositions pour faire progresser la solidarité en Europe.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE : l'Uniopss partie prenante

ALORS QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE PEINE À SE FAIRE ENTENDRE PAR LE GOUVERNEMENT, 19 organisations (associations, mutuelles, syndicats, fondations…), dont l'Uniopss, ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social, à travers 66 propositions destinées à donner à chacun le pouvoir de vivre et d'agir. 58 organisations ont aujourd'hui rejoint le Pacte, représentant la voix de plusieurs millions de personnes.
Lors de la conférence de presse de lancement qui s'est tenue le 5 mars 2019, Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, a salué l'intelligence collective mise au service de ce pacte et l'importance des corps intermédiaires, acteurs en prise directe avec les réalités de terrain.
Depuis le lancement du Pacte du pouvoir de vivre au niveau national, dans lequel l'Uniopss est représentée par Daniel Goldberg (administrateur de l'Uniopss et président de l'Uriopss Ile-de-France), les organisations signataires du Pacte ont lancé, en novembre dernier, un « tour de France », dont les étapes permettent d'initier des rencontres avec les militants et citoyens sur les territoires. Les Uriopss s'impliquent dans ces rencontres, qui ont eu lieu, fin 2019, à Liévin, Bordeaux, Nancy et Nantes.

GRAND DÉBAT NATIONAL : les personnes en situation de vulnérabilité prennent la parole !

A L'OCCASION DU GRAND DÉBAT NATIONAL, L'UNIOPSS A CO-ORGANISÉ, LE 11 MARS, avec la Fondation de l'Armée du Salut et la Fédération des acteurs de la solidarité, une journée au Conseil économique social et environnemental pour que soient entendues les voix des personnes en situation de précarité et de fragilité. Dix délégations de personnes concernées ont ainsi formulé, devant plusieurs membres du gouvernement, des propositions pour améliorer leurs conditions de vie (hébergement, logement, accès aux droits, la santé, l'environnement, accès à la culture et aux loisirs...). Dans ce cadre, une délégation de 5 volontaires en Service Civique du réseau Uniopss-Uriopss, en mission en Occitanie, a présenté ses propositions autour de la démocratie, la citoyenneté et de la transition écologique.

RENTRÉE SOCIALE : derrière les réformes, quels choix de société ?

À L'OCCASION DE LA SORTIE DU « DOCUMENT DE RENTRÉE SOCIALE », publication annuelle de référence du réseau Uniopss-Uriopss pour les associations sanitaires, sociales et médico-sociales, mais aussi pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'Uniopss a tenu, le 26 septembre à Paris, sa traditionnelle conférence de presse. Une occasion de s'interroger sur la cohérence de la politique gouvernementale, à l'heure de l'Acte II du quinquennat. L'Union a notamment questionné la temporalité des réformes face à l'urgence sociale qui implique des mesures immédiates.

COUPES BUDGÉTAIRES : les CHRS impactés

AFIN DE MESURER LES IMPACTS DE LA CONVERGENCE TARIFAIRE ET DES COUPES BUDGÉTAIRES DES DOTATIONS AUX CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS), l'Uniopss et les principales têtes de réseau du secteur, ont lancé début 2019 une enquête à destination de leurs adhérents.
Les constats sont alarmants : sur les 200 CHRS qui ont répondu, plus de 9 sur 10 indiquent avoir été impactés, avec des répercussions, pour 44 % d'entre eux, sur la qualité de l'accompagnement des personnes.

ACCÈS AUX SOINS DES ÉTRANGERS : Halte aux restrictions et idées reçues !

DANS LE CADRE D'UN COLLECTIF INTER-ASSOCIATIF, L'UNIOPSS S'EST MOBILISÉE contre le projet de réforme du gouvernement concernant l'Aide médicale d'État.
Pointant les conséquences dramatiques liées à la limitation de ce dispositif, l'Uniopss s'est attachée également à dénoncer, en s'appuyant sur des données objectives, un certain nombre d'idées fausses sur l'accès des étrangers au système de santé.
L'Uniopss, avec ses partenaires, a ainsi tenté de préserver le dispositif, fortement attaqué par le gouvernement et lors du débat sur l'immigration au Parlement, en démontrant qu'il constituait un filet de sécurité indispensable pour la santé publique.

SANTÉ MENTALE : pour une politique globale et ambitieuse

L'UNIOPSS A COORDONNÉ L'ÉLABORATION D'UN PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF SUR LA SANTÉ MENTALE, finalisé en décembre 2019 et publié en janvier 2020. Porté par une quinzaine d'organisations, représentant des établissements de santé, des ESSMS, des familles et des usagers, ce texte insiste sur la nécessité de revivifier l'offre de proximité ainsi que sur le rôle et la place des usagers, des familles et de l'entourage. Ces propositions seront présentées au délégué ministériel à la psychiatrie et à la santé mentale en 2020.

PLF-PLFSS : l'Uniopss mobilisée !

À L'OCCASION DE L'EXAMEN PAR LES DÉPUTÉS ET LES SÉNATEURS DU PROJET DE LOI DE FINANCES ET DU PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2020, l'Uniopss a publié une analyse transversale détaillée de chaque texte et proposé un certain nombre d'amendements. Elle a été à cette occasion auditionnée à plusieurs reprises par les parlementaires (deux fois sur le PLFSS et 6 fois dans le cadre du PLF).
S'agissant du PLFSS, l'Uniopss a pointé un projet très en deçà des défis actuels majeurs qui vont impacter notre système de protection sociale. Elle a proposé, avec ses adhérents, 33 amendements, dont 27 ont été déposés à l'Assemblée nationale ou au Sénat. 7 ont été adoptés dans le texte final, comme la taxe sur les vinipops (dite « rosé pamplemousse ») l'expérimentation d'un forfait santé pour les ESMS Personnes handicapées, ou encore la mise en place d'une économie circulaire des fauteuils roulants (suppression de l'idée d'une consigne).
Concernant le PLF, sur les 8 amendements proposés par l'Uniopss et ses adhérents, 7 ont été déposés à l'Assemblée nationale et/ou au Sénat et 3 ont été partiellement adoptés : extension du taux de TVA réduit aux lits d'accueil médicalisés et foyers de jeunes travailleurs, exonération de la taxe d'habitation pour les EHPAD privés non lucratifs, amendement (sous une autre forme) lié au crédit d'impôt familles.

SERAFIN-PH : une tournée régionale !

PRENANT ACTE DU MANQUE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TERRITOIRES SUR LA RÉFORME SERAFIN-PH dans ce contexte de transformation de l'offre, l'Uniopss a initié des rencontres en région, en lien avec les Uriopss. 13 rencontres ont ainsi été programmées, réunissant chaque fois entre 100 et 280 participants.
L'occasion d'apporter un éclairage technique sur l'usage des nomenclatures, de faire un point d'étape sur les études de coûts et de recueillir les témoignages des acteurs de terrain.

RUA ET SPI : au cœur de la concertation

L'UNIOPSS ET LE COLLECTIF ALERTE ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT À L'ENSEMBLE DES RÉUNIONS DE CONCERTATION des différents collèges autour du futur revenu universel d'activité (RUA) et du service public de l'insertion (SPI).
S'agissant du RUA, plusieurs points de vigilance ont été exprimés, parmi lesquels la garantie d'un niveau minimum suffisant de revenu, la prise en compte de la spécificité de l'APL, de l'AAH et de l'ASPA, l'accès au RUA dès 18 ans, sans oublier le déploiement de moyens suffisants pour ne faire aucun perdant.
Concernant le SPI, ALERTE a salué les objectifs annoncés de mise en place d'un accompagnement global, tout en plaidant pour la mise en place d'un « aller ver » les personnes les plus éloignées de l'emploi.

HABITAT INCLUSIF : l'Uniopss apporte son éclairage

À LA SUITE DE LA PUBLICATION, LE 25 JUIN 2019, DES DÉCRETS PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'HABITAT INCLUSIF et du cahier des charges national sur le sujet, l'Uniopss a diffusé un positionnement dans lequel elle réaffirme les valeurs défendues autour de ce sujet majeur. Point de départ d'une offre enfin définie en fonction du projet de la personne, l'habitat inclusif doit, selon l'Union, être appréhendé comme une marche vers une société effectivement inclusive, sans masquer la question plus globale de l'habitat, dans la société inclusive.

JEUNES MAJEURS : un devoir d'accompagnement

L'UNIOPSS A PLAIDÉ POUR QU'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE PUISSE ÊTRE DÉPLOYÉE EN FAVEUR DES JEUNES MAJEURS, jusqu'à leur plein accès à l'autonomie, défendant l'idée d'un accompagnement global, sans âge couperet. Elle a participé également au lancement du collectif Cause Majeur ! réunissant une trentaine d'associations et personnalités qualifiées, militant en faveur d'une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société. Ce collectif s'est notamment mobilisé à l'occasion de l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi restreignant l'obligation pour les départements d'accompagner les jeunes majeurs ayant été confiés à l'Aide sociale à l'enfance, et notamment les plus vulnérables.

DROITS DE L'ENFANT : passons aux actes !

Le 20 novembre 2019, étaient célébrés les trente ans de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. L'Uniopss s'est mobilisée tout au long de l'année pour faire vivre ce texte fondateur pour les droits de tous les enfants.

Au-delà de ses engagements quotidiens en faveur des droits de l'enfant, l'Uniopss a rejoint une **dynamique inter-associative appelée « De la Convention aux Actes ».** Une trentaine d'organisations non gouvernementales, associations et collectifs s'est mobilisée pour porter des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international en direction des décideurs publics, mais aussi de sensibiliser le grand public à ces enjeux. Tout au long de l'année 2019, la Dynamique a relayé des actions portées par ses membres autour des droits de l'enfant : journées d'études, concertations avec des enfants, actions de formation et de sensibilisation…

Un grand événement fédérateur s'est déroulé le 20 novembre à Paris, en présence de nombreux décideurs publics, afin de leur présenter les **12 actes** portés par la dynamique.
Ils comprennent 69 propositions concrètes d'actions qui peuvent être menées en France et à l'international autour de 8 thématiques : Éducation, Environnement, Justice, Participation, Protection, Précarité, Santé et gouvernance.
Petits et grands ont donc pris part à une manifestation unique et inédite au Théâtre du merveilleux. Après un temps consacré aux enfants autour d'ateliers et de jeux, près de 700 personnes ont assisté à la remise des actes, entrecoupée d'intermèdes musicaux.
Lors de cette soirée, l'Uniopss est intervenue par la voix de son directeur général pour appeler « d'une voix unique et forte […] le gouvernement à prendre des mesures pour rendre pleinement effectifs les droits de l'enfant ».

MÉTIERS DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE : il y a urgence !

L'ENQUÊTE FLASH CONDUITE PAR L'UNIOPSS DURANT L'ÉTÉ 2019 autour des difficultés de recrutement des établissements et services du secteur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, a permis de disposer de données objectives sur la situation critique de ces structures et sur les conséquences en termes de qualité de l'accompagnement. Cette enquête, à laquelle plus de 450 établissements ont répondu, a également été l'occasion de recueillir plus de 700 propositions. Ces résultats, riches d'enseignement, ont été annexés au rapport rendu le 29 octobre par Myriam El Khomri sur l'attractivité des métiers du grand âge.
Cette dernière a par ailleurs participé à une rencontre organisée par l'Uniopss avec ses adhérents, lors de laquelle elle a insisté sur la nécessité de changer le regard sur les personnes âgées et ces métiers, dont l'utilité sociale est à valoriser.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : d'abord des enfants !

L'UNIOPSS A POURSUIVI SA MOBILISATION CONTRE LA MISE EN PLACE D'UN FICHAGE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS présumés, craignant, entre autres, que le fichier biométrique d'Appui à l'évaluation de la minorité (AEM) créé par le décret du 30 janvier 2019 induise des désincitations à la demande de protection. L'Uniopss, aux côtés de diverses associations, a donc introduit un recours en contentieux contre le décret. Par ailleurs, lors de l'élaboration des avis du CNPE sur les textes concernant l'évaluation de la minorité et de l'isolement des MNA présumés, ou dans le cadre du groupe de travail DGCS pour un référentiel d'évaluation national, l'Uniopss a proposé de nombreux amendements pour une meilleure protection.

NUIT DES RELAIS 2019 : l'Uniopss en première ligne

AFIN DE SOUTENIR LE COMBAT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, une équipe de salarié.e.s de l'Uniopss a participé à la Nuit des Relais. Cette course conviviale organisée depuis 2016 par la Fondation des Femmes, s'est déroulée le 25 novembre sous la Nef du Grand Palais à Paris. Chaque membre des 250 équipes présentes s'est relayé toutes les 8 minutes pendant deux heures pour symboliser cette mobilisation pour la cause des femmes. L'Uniopss, avec son équipe « Fast and Furiopss » a récolté 1 585 euros pour des associations engagées auprès des femmes, et a remporté le trophée de la meilleure ambiance !

CHRISTOPHE DEVYS, nouveau président du Collectif ALERTE

LE COLLECTIF ALERTE, ANIMÉ PAR L'UNIOPSS, qui regroupe les principales fédérations et associations nationales de lutte contre l'exclusion, est présidé, depuis le 23 janvier 2019, par Christophe Devys. Ce dernier a succédé à François Soulage qui présidait ALERTE depuis mai 2014.
Christophe Devys a occupé de hautes fonctions au service de l'Etat et a notamment été, de 2012 à 2014, conseiller social de Jean-Marc Ayraud, alors Premier ministre. A ce titre, il s'est fortement impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan pauvreté adopté par le gouvernement de l'époque. En tant que président de la commission Lutte contre les exclusions de l'Uniopss et président d'ALERTE, Christophe Devys participe au Conseil d'administration de l'Uniopss.

PAUVRETÉ : le Collectif ALERTE appelle à un changement d'échelle

UN AN APRÈS L'ADOPTION DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, le Collectif ALERTE a tenu une conférence de presse le 9 septembre. Bien conscients que les impacts de cette Stratégie ne peuvent s'inscrire que sur le long terme, les membres du Collectif se sont intéressés aux personnes les plus modestes de notre pays dont la situation continue de se dégrader.
Oubliés des politiques publiques, les plus pauvres ne peuvent plus attendre et des solutions immédiates doivent leur être proposées. Une demande réitérée dans une lettre au président de la République le 7 novembre.

AUTONOMIE : des politiques à repenser en profondeur

DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION GRAND ÂGE ET AUTONOMIE, le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de repenser en profondeur l'organisation des secteurs médico-social, sanitaire et social. Dans une contribution, l'Uniopss a ainsi rappelé que les dispositifs d'accompagnement des personnes demeurent fragmentés et cloisonnés. Elle propose la mise en place d'une nouvelle organisation, qui permette de créer du lien à l'intérieur et entre les différents secteurs. De l'accompagnement immédiat des personnes aux politiques publiques, en passant par le financement et l'organisation administrative des établissements et services, il s'agit de se situer dans une logique d'intégration.

VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ : Pour tous !

L'UNIOPSS S'EST PRONONCÉE SUR LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE DU VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ parue en avril 2019. Saluant l'inscription d'un Programme ESMS numérique dans une feuille de route, elle a toutefois pointé quelques faiblesses, comme l'absence de médiation numérique en santé et la restriction du programme au secteur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'Union a par ailleurs publié une enquête flash auprès des Uriopss, des adhérents nationaux et des ESSMS, qui dresse un état des lieux des besoins et attentes, montrant notamment la nécessité d'un rattrapage du secteur en matière de moyens humains et financiers.

ENTREPRISE SOCIALE : le Conseil de Recherche et Prospective livre son analyse

DANS UNE CONTRIBUTION PUBLIÉE LE 17 JUIN, le Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss se positionne sur le sujet de l'entreprise sociale et de ses rapports avec le monde associatif. Composée d'universitaires mais aussi d'acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, le CRP a choisi d'aborder la question en partant des constats posés sur le terrain.
Proposant une réflexion à deux niveaux, il pointe tout d'abord le caractère complexe et ambivalent de l'entreprise sociale, invitant à regarder de plus près les différentes formes possibles de l'entrepreneuriat social, puis met en lumière les liens entre des phénomènes plus généraux que constituent l'implantation du nouveau management public au sein de l'État et l'extension des référentiels marchands à des composantes de plus en plus larges de la société. Des réflexions qui incitent à identifier les opportunités que représente l'entreprise sociale, sans renoncer pour autant aux capacités particulières des associations.

DÉVELOPPER LA COLLABORATION ACTEURS-CHERCHEURS POUR CONSOLIDER L'« AGIR ASSOCIATIF »

La Mission de Recherche et Prospective (MRP) a développé en 2019 son implication dans la vie du mouvement Uniopss et dans l'accompagnement de ses adhérents : la recherche action sur l'innovation a sous-tendu le Congrès ; les interventions en région ont permis la rencontre avec les associations ; les études sur le sens de l'adhésion et sur l'utilité sociale des têtes de réseau ont alimenté l'axe « identité institutionnelle » du plan d'action de l'Uniopss. Le croisement entre théorie et pratique est un levier essentiel de ces avancées.

LE CAP DU 34e CONGRÈS

La Mission de Recherche et Prospective contribue aux Congrès de l'Uniopss en conjuguant une vision large des enjeux et leur ancrage dans les réalités de terrain. En 2019, l'accent a d'abord été mis sur la consolidation de la problématique générale : la rencontre avec le Bureau de l'Uriopss Bretagne début janvier, puis les réunions trimestrielles du comité de réflexion réunissant la directrice de l'Uriopss Bretagne, deux universitaires – Elisabetta Buccolo et Philippe Eynaud – et des membres de l'Uniopss ont été des étapes déterminantes. La MRP a aussi préparé cinq ateliers et forums.

LES AVANCÉES DE LA RECHERCHE ACTION SUR LES ASSOCIATIONS ET L'INNOVATION

Dans le cadre du contrat signé en 2018 avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et l'Institut d'administration des entreprises de Paris, un travail de longue haleine a été mené pour établir un état des lieux de la recherche sur la thématique de l'innovation sociale. Le **référentiel** élaboré a permis d'affirmer le positionnement de l'Uniopss. Un article sur les conceptions de l'innovation sociale a été publié dans le numéro d'Union Sociale dédié au Congrès. Un atelier sur « La capacité d'innovation des associations » a été animé par la MRP lors de la Journée de Rentrée Sociale de l'Uriopss PACA. La Mission de Recherche et Prospective a lancé, avec le soutien du service communication et par un processus sur plusieurs mois, un inventaire des dynamiques associatives innovantes présentes dans le réseau Uniopss-Uriopss. Ces travaux déboucheront sur la publication, dans la perspective du prochain Congrès de l'Uniopss, d'**un Cahier de l'Uniopss intitulé « Les associations réinventent l'innovation »**, piloté et en partie rédigé par la MRP.

LA PROSPECTIVE EN MOUVEMENT

Le travail lancé en 2018 sur l'**« identité institutionnelle »** a été présenté lors de l'Assemblée générale de l'Uniopss le 4 avril 2019, esquissant des scénarios et des leviers sur le devenir du réseau Uniopss-Uriopss. En lien avec ces investigations, **une étude sur le thème « utilité sociale et têtes de réseaux »** a été engagée avec le soutien de la Fondation du Crédit Coopératif. Le projet 2019-2020 vise à relier une conceptualisation consolidée des notions d'impact social et d'utilité sociale et l'étude des réalités de terrain pour cartographier les jeux des acteurs institutionnels. La MRP a aussi animé **une réflexion prospective du conseil d'administration de l'Uriopss Ile-de-France sur le devenir de l'union régionale.** Elle a, parallèlement, contribué à l'étude du CRDLA sur le sens de l'adhésion aux associations.
La MRP a co-animé avec l'Uriopss PACAC **le séminaire de prospective d'une grande association médico-sociale.** L'Uniopss a aussi poursuivi son travail au sein de l'**Espace recherche et Prospective** (créé en 2014 autour de l'Uriopss Rhône-Alpes, de

En Bref

- **Participation au Conseil d'administration de la Fondation du Crédit coopératif,** pour soutenir la valorisation des associations et des capacités d'innovation de l'ESS.
- **Participation au Conseil d'administration de l'EPN 12** – équipe pédagogique santé social – du CNAM, pour construire des formations adaptées aux enjeux du secteur.
- **Représentation au CNIS** pour contribuer à la transversalité des travaux statistiques.
- **Participation à des séminaires :** séminaire Fonda Labo de l'ESS en octobre 2019 sur « ESS et création de valeur » et séminaire de France Stratégie sur « L'évaluation socio-économique » en novembre 2019 pour actualiser l'examen de l'évaluation de l'utilité sociale.

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS À L'HEURE DE LA PROSPECTIVE !

LA DÉMARCHE PROSPECTIVE, QUI SE DÉVELOPPE AU SEIN DU RÉSEAU DES UNIONS RÉGIONALES, A IRRIGUÉ PLUSIEURS JOURNÉES DE RENTRÉE SOCIALE DES URIOPSS. Ainsi, lors de la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss Ile-de-France, l'Uniopss a animé un atelier sur le thème « L'intérêt général est-il l'affaire de tous ? ». L'enjeu était de montrer comment la notion d'intérêt général, complexe et instable, est stimulante pour réaffirmer ce qu'est potentiellement une association dans le champ des solidarités. L'Uniopss a également animé un atelier de prospective sur la transformation de l'offre (pour une société inclusive, plus durable et plus solidaire) lors de la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss Pays-de-la-Loire. Un atelier sur « La capacité d'innovation des associations » a par ailleurs été animé par la MRP lors de la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss PACA.

plusieurs associations, de l'IREIS, afin de développer la Recherche et la Prospective avec les milieux de pratique), avec le séminaire de synthèse de l'atelier « parcours » à Lyon et les travaux sur « Faire association, faire société » du site PACAC.
Pour la rentrée sociale, la MRP a contribué aux **notes de conjoncture publiées** en juillet puis en octobre. Elle a rédigé **le chapitre « prospective »** dédié au **développement durable.**

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE DE L'UNIOPSS

Le Conseil a publié en mai **une note de réflexion sur « l'entreprise sociale »** *(Voir rubrique Temps forts)*. Il a engagé par ailleurs **un nouveau cycle de travail sur la société inclusive.** Le but est d'analyser l'histoire de cette notion, de décoder sa polysémie et de mieux cerner comment elle participe des réformes actuelles. Présidé par Robert Lafore, professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective, il a associé depuis 2017 : Amélie Artis (Maître de conférences en Économie, Responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences Po Grenoble, PACTE CNRS) ; Jean-Claude Barbier (directeur de recherche au CNRS, sociologue) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, Membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (Administrateur de l'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, Co-directeur du LISE-CNAM) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand Est) ; Céline Marival (Chargée d'études CREAI Paca et Corse, membre associé LESTE-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Noguès (université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE) ; Patrick Doutreligne (président de l'Uniopss), Jérôme Voiturier (directeur général de l'Uniopss).

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

REPRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS

6 interventions en région, soit 25 jours dédiés au travail auprès d'associations et 6 jours de participation à des instances ou événements nationaux.

PRODUCTIONS

1 note de synthèse publiée sur « l'entreprise sociale » ; 1 chapitre « développement durable » dans le Document de rentrée sociale ; 1 article dans Union Sociale sur les conceptions de l'Innovation ; 1 cartographie des conceptions de l'Innovation Sociale ; 1 nouveau Cahier de l'Uniopss sur l'innovation en préparation.

L'UNIOPSS, PARTIE PRENANTE DE NOMBREUX CHANTIERS

La fin de l'année 2018 avait été marquée par la présentation, par le gouvernement, de la feuille de route pour le développement de la vie associative et du Pacte de la croissance de l'ESS. 2019 a donc été une année de mise en œuvre des mesures, à travers différents chantiers dans lesquels l'Uniopss s'est investie, en prenant part notamment aux travaux menés par le Mouvement associatif et le Conseil Supérieur de l'ESS (CSESS).

MOBILISATION AUTOUR DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA VIE ASSOCIATIVE

En 2018, l'Uniopss s'était fortement mobilisée sur le chantier « vie associative » piloté par le Mouvement associatif. À l'origine de plusieurs propositions contenues dans le rapport final remis au gouvernement, elle avait aussi assuré le rôle de rapporteur de la partie 2 contenant les propositions d'ordre économique. En 2019, après la présentation de la feuille de route gouvernementale pour le développement de la vie associative aux acteurs associatifs, l'Uniopss s'est impliquée dans la suite des travaux. Elle a notamment suivi le chantier « philanthropie », en participant à des conférences et débats pour informer ses membres des évolutions politiques et législatives envisagées. Elle a également contribué au plaidoyer contre la réforme du mécénat d'entreprise, d'une part à l'occasion de son analyse du PLF pour 2020 et, d'autre part, au sein des travaux de la Commission « Mécénat » du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS). L'Uniopss a également participé aux travaux relatifs à la fiscalité associative, dans le cadre du groupe « fiscalité » piloté par le Mouvement associatif. Ce groupe de travail porte, auprès des pouvoirs publics, un plaidoyer sur les enjeux de fiscalité actuels grâce à l'élaboration d'une réflexion commune à toutes les familles associatives.

PLAIDOYER SUR L'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

En 2019, les travaux de la Commission Modèles socio-économiques associatifs (MSEA) de l'Uniopss se sont centrés sur la thématique de l'engagement dans et par les associations de solidarité. La Commission a ainsi donné la parole à de nombreux experts (universitaires, consultants et acteurs de terrain) de l'engagement associatif. Elle a également procédé à un travail de recensement de pratiques innovantes en matière d'engagement (bénévolat, gouvernance, etc.) par les associations du secteur. Ces différents travaux donneront lieu à la rédaction d'une note de positionnement sur le sujet, illustrée par des exemples concrets issus des associations du réseau, dont la publication est prévue courant 2020.

RÉFLEXION SUR LES OUTILS D'ÉVALUATION DE L'ACTION ASSOCIATIVE

L'Uniopss s'est engagée sur ce thème tout au long de l'année 2019 afin d'accompagner ses

En Bref

Poursuite de la réflexion autour de la place des associations de solidarité dans l'ESS. L'Uniopss a notamment produit une note à propos du rapport du HCVA « Rôle et place des associations dans le contexte des nouveaux modèles d'entreprise », publiée en juillet.

Reprise des travaux sur les têtes de réseaux associatives, avec le Mouvement associatif. Après avoir réalisé une monographie de ses activités pour illustrer le Guide « Mieux comprendre l'action des têtes de réseau associatives », l'Uniopss a approfondi cette démarche en 2019 avec un projet de recherche sur l'utilité sociale des têtes de réseau et en s'associant au programme « les réseaux en tête » du Mouvement associatif.

DES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

L'UNIOPSS, TOUT EN POURSUIVANT LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE DANS SON RÉSEAU, s'est engagée dans l'amélioration continue de ce dispositif au niveau national *(Voir chapitre « Service Civique » p. 46)*. En parallèle et à la suite des annonces gouvernementales sur la mise en place du Service national universel (SNU), l'Uniopss a pris part aux réflexions inter-associatives sur ce nouveau dispositif d'engagement qui sera, à terme, obligatoire pour tous les jeunes.
Elle s'est rendue à plusieurs réunions d'échanges avec les représentants du gouvernement pour leur faire part des remarques et alertes des associations de solidarité. Elle a également participé aux réunions de travail du Mouvement associatif qui ont permis d'élaborer un positionnement associatif commun sur le SNU pour l'année 2020.

adhérents dans la construction d'outils pour mieux évaluer leurs actions. Elle a notamment participé à une matinée de réflexion de la DJEPVA sur la question de l'évaluation de l'action associative, dans le prolongement du séminaire inter-associatif auquel elle était intervenue sur le même thème en 2017. L'objectif est triple :

- **Recenser les outils et pratiques de valorisation et de mesure** autour de la « plus-value associative » dans les différents champs associatifs. L'Uniopss a, pour cela, réalisé plusieurs fiches, points d'information, dans le cadre du groupe de travail « Outillage vie associative » et par mail auprès des directeurs du réseau.
- **Croiser les différents outils existants avec l'invention de nouveaux outils de valorisation** propres à chaque association. Aussi, l'Uniopss a participé aux travaux de France Stratégie sur la question de la mesure de l'impact social/investissement social *(Voir chapitre « Recherche et Prospective » p. 24)* et a co-animé un atelier pour valoriser le Guide des bonnes pratiques de l'ESS lors du Forum national des associations et fondations.
- **Permettre à ses adhérents de valoriser au mieux les « richesses associatives » sur les territoires.** En ce sens, l'Uniopss a commencé à travailler sur la question de l'utilité sociale, pour les Uriopss et ses adhérents, au sein de sa Commission Territoires et en lien avec l'UCPA et le Mouvement associatif.

VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ DANS L'ESS

Après la présentation du Pacte de croissance de l'ESS par le gouvernement fin 2018, l'Uniopss s'est associée aux travaux du Mouvement associatif en vue de rédiger l'avis des associations sur ce Pacte. Par ailleurs, les membres du Bureau du CSESS ont été renouvelés en 2019 et l'Uniopss y siège de nouveau, au titre du Mouvement associatif. Dans ce cadre, les conseillères techniques de l'Uniopss prennent part aux travaux des nouvelles commissions du CSESS mises en place, en tant que membres experts, pour faire valoir le rôle et la place des associations de solidarité dans le paysage actuel de l'ESS.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission MSEA (co-animation avec les conseillères techniques « Accompagnements, Acteurs et Parcours » et « Gestion-Tarification-Régulation »); 3 réunions du GT « outillage vie associative ».

REPRÉSENTATIONS

Le Mouvement associatif : 2 réunions sur le travail Pacte de croissance de l'ESS, 1 réunion de lancement du Guide sur les têtes de réseau, 4 réunions du GT fiscalité, 2 réunions du Groupe Plaidoyer, 3 réunions de travail sur le Service national universel, 1 réunion d'échanges sur l'appel à projet « FDVA formation », 1 webinaire DJEPVA/LMA sur le compte engagement citoyen, 1 rencontre DJEPVA/LMA sur l'évaluation de l'action associative, 1 réunion de lancement du programme « les réseaux en tête »; Secrétariat d'État à la vie associative : 1 réunion d'échanges sur feuille de route vie associative avec Gabriel Attal, 1 débat sur la philanthropie; CSESS : 2 commissions « Mécénat », 2 commissions « Cadre législatif et règlementaire de l'ESS »; ESS France : 1 séminaire sur « l'ESS et la commande publique socialement responsable »; 1 colloque du Crédit Coopératif sur le paysage associatif actuel; 1 Conférence de l'INJEP sur les mutations du secteur associatif.

AUDITIONS

1 audition à l'Assemblée nationale sur le programme « Jeunesse et vie associative » du PLF 2020; 1 audition par le cabinet de Gabriel Attal sur le PLF 2020.

INTERVENTIONS

1 intervention au Forum national des associations et fondations; 1 intervention « Règlementation marchés publics » à l'Uriopss Bretagne; 1 intervention sur la Gouvernance à Uriopss Centre.

PRODUCTIONS

1 fiche technique sur le Compte Engagement Citoyen ; 1 fiche sur le rapport HCVA « Associations-entreprises »; 1 veille hebdomadaire; 115 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AU CENTRE DES RÉFLEXIONS

En 2019, le réseau Uniopss-Uriopss a pris part aux réflexions sur les enjeux de la qualité de l'emploi (santé et qualité de vie au travail, risques psycho-sociaux, lutte contre les discriminations dont l'égalité femmes-hommes, accès aux formations), ainsi que sur l'importance de la participation des personnes concernées.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES : NE RIEN LÂCHER

Un des enjeux pour l'Uniopss en 2019 a été de s'assurer que la participation des personnes concernées se concrétise, tant au niveau des instances des pouvoirs publics que dans les écoles de formation en travail social mais également dans les pratiques associatives.
Dans la continuité du guide d'Unaforis sur la participation des personnes ressources concernées aux formations, auquel elle avait contribué en 2018, l'Uniopss a participé au groupe de travail d'Unaforis pour élaborer un module de formation-action à la co-formation, et pour en faciliter l'essaimage et l'appropriation par les établissements de formation.

L'Uniopss a également contribué aux travaux d'EAPN France sur la question d'un statut des participants et sur le chiffrage du coût de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Une note a été publiée en décembre.

DROIT SOCIAL : RENFORCER L'EXPERTISE DU RÉSEAU

Le groupe « droit social » réunit les juristes des Uriopss afin de stabiliser et diffuser une analyse partagée des règles applicables aux associations. En 2019, le groupe s'est penché sur les réformes en cours, et plus particulièrement sur les implications de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la constitution des CSE… Une réunion a permis de faire intervenir une avocate sur les enjeux des reconfigurations des syndicats employeurs de nos secteurs.

TRAVAIL SOCIAL : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Évolution des Commissions professionnelles consultatives (CPC)

La loi du 5 septembre 2018 sur la réforme de la formation professionnelle ayant fait évoluer les CPC (11, dont une « cohésion sociale et santé » au lieu de 14), l'Uniopss a assisté à la dernière séance de la CPC du travail social et de l'intervention sociale en mai et à celle de la 20e CPC éducation nationale en juin. L'Uniopss ne fait plus partie des membres nommés par décret, priorité ayant été faite aux représentations syndicales et ministérielles.

Étude Travail social 2030

L'Uniopss a participé en 2019 à l'étude prospective « Travail social 2030 » portée par la DGCS et l'Afpa sur les transformations du secteur du travail social. Elle a ainsi relayé à son réseau un questionnaire en ligne à destination des travailleurs sociaux et des employeurs (12 237 réponses) et a réuni des représentants des CRPA/CNPA, d'APF France handicap, du Samu Social, de la Fédération Addiction et de l'association

En Bref

- **Intervention en mai à une table ronde** à la journée sur la démarche du Référent de parcours et le guide d'appui, organisée par le CNFPT, l'Andass et la DGCS à Angers.
- **Contribution aux notes de cadrage**, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, permettant aux OPCO et au CNFPT d'élaborer des modules de formation en 2020.
- **Contribution à la Note d'analyse de la conjoncture de l'emploi** dans l'ESS entre 2010 et 2018 du CNCRESS (novembre 2019).
- **Participation à deux études de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes** dans l'ESS porté par le CNCRESS : un premier état des lieux national en mars de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS et une étude sur la place des femmes dans les instances de gouvernance de l'ESS en novembre.
- **Contribution aux travaux de l'atelier du Faire ensemble 2030 sur la santé** de la Fonda et au numéro de la Tribune Fonda sur les Invisibles de la santé en décembre.

LA QVT AU CENTRE DES RÉFLEXIONS

L'UNIOPSS A INTÉGRÉ, EN JUIN, L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU MÉDICO-SOCIAL CRÉÉ EN JUILLET 2018 PAR LA DGOS ET ANIMÉ PAR L'ANACT.

Le premier colloque de cet Observatoire s'est tenu le 29 novembre et a été l'occasion de présenter les travaux des 4 groupes de travail de l'observatoire : QVT et préservation des collectifs de travail ; QVT et nouvelles technologies ; QVT et restructurations ; QVT et qualité des soins.

Laëtitia Courtin, conseillère technique à l'Uriopss Occitanie, ayant mis en ligne cette année le mur numérique QVT présentant ses travaux dédiés à la QVT pour les établissements médico-sociaux, est intervenue lors de la table ronde sur la question de l'évaluation de la QVT. Elle a rappelé que l'évaluation doit se faire à partir des professionnels eux-mêmes et de l'ensemble des acteurs de l'activité du travail d'un établissement et doit servir à évaluer la qualité de l'engagement de ces acteurs. Le management participatif, l'encouragement à la coopération, la régulation de l'activité, l'appui au travail sont des clés pour la prévention des risques psychosociaux et des constituants de la qualité de vie au travail.

« Nous Aussi » pour une réunion de la DGCS, afin d'avoir un regard critique sur les emplois et les pratiques professionnelles et d'identifier les attentes et besoins des personnes concernées par ces accompagnements.

Le Haut Conseil du travail Social : d'une mandature à l'autre

La 1re mandature du HCTS, créé pour 5 ans, s'est close en juin lors d'une dernière plénière où tous les travaux ont été présentés et validés pour publication. L'Uniopss a participé à plusieurs d'entre eux : le kit « Pour une participation citoyenne aux politiques de solidarité », le guide sur le développement social et le travail social et le guide d'appui à la création de comités locaux du travail social, construit à partir des travaux des comités locaux préfigurateurs, dont 4 Uriopss en tant que co-porteurs et 3 en tant que partenaires. Le 18 novembre, s'est tenue la plénière d'ouverture de cette 2e mandature de 2 ans où l'Uniopss a de nouveau été élue pour représenter le collège associatif à la commission permanente.

MON OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MODD) : UN INTÉRÊT QUI SE CONFIRME

La campagne 2019 de Mon Observatoire du Développement Durable a confirmé la mobilisation croissante des secteurs médico-social, social et sanitaire pour le Développement Durable. Cela se traduit par une hausse du nombre de répondants, passant de 947 à 1 119 en 2019, dont 61 % (682 établissements) ont renseigné le MODD pour la première fois. Le taux de maturité est à peu près identique chaque année, démontrant que les associations mettent en place des démarches de développement durable et que répondre à ce type d'enjeux fait partie de l'ADN des associations de nos secteurs.

Chiffres-clés 2019

REPRÉSENTATIONS

Observatoire QVT santé et médico-social : 3 réunions + 1 séminaire; DGCS – groupe des référents QVT-ARS : 3 réunions; Haut Conseil du travail social : 2 plénières, 1 commission permanente, 1 séminaire à l'Assemblée nationale pour la journée internationale du travail social, 6 réunions du groupe sur la participation des personnes, 4 réunions du groupe sur l'ancrage territorial et 3 séminaires avec les préfigurateurs, 1 réunion du groupe sur le développement social; Référent de parcours : 1 copil; Étude Travail social 2030 : 11 jours de préparation + 1 réunion du groupe; Plan de formation de la stratégie lutte contre la pauvreté : 5 réunions + 1 séminaire; Communauté de pratique Unaforis : 2 réunions; Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS : 3 réunions; Comité de pilotage Observatoire égalité femmes-hommes : 4 réunions; Convention Développement durable : 2 copils à la DGOS, 4 réunions à l'Anap; HCESS sur feuille de route ODD : 1 réunion; CNIS : 1 séminaire sur l'environnement en France et 1 commission Emploi, qualification et revenus du travail; Atelier Fonda Faire ensemble ODD et Santé : 8 réunions + 2 jours de marathon; France stratégie : 2 séminaires (emploi et organisations).

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions et conférences téléphoniques du groupe droit social.

Participations au réseau : EAPN France : 5 réunions; Uriopss Ile-de-France : journée de rentrée sociale, 2 réunions de préparation matinale Travail social; Association de Lutte contre le cancer : 1 séminaire.

PRODUCTIONS

3 points techniques et 3 encadrés dans Union sociale; 190 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

LE CALME AVANT LA TEMPÊTE ?

L'année 2019 a été une année de transition pour le secteur social médico-social et sanitaire, à travers de nombreuses concertations (Grand âge et autonomie, Ma santé 2022…). Dans ce contexte, l'Uniopss s'est mobilisée pour défendre les valeurs et les préoccupations du secteur non lucratif et les personnes accompagnées, en interpellant les pouvoirs publics, en particulier sur la nécessité d'accompagner les associations de solidarité dans les transformations en cours et de ne pas dévoyer, à des fins strictement budgétaires, les outils de pilotage du secteur.

RÉFORMES DE LA TARIFICATION : UNE ANNÉE DE PRÉFIGURATION

Analyse des instructions budgétaires

L'Uniopss a produit à destination de ses adhérents des notes d'analyse des circulaires budgétaires 2019 afférentes aux secteurs social, médico-social et sanitaire. Elle a été concertée en amont sur les projets de texte des champs de l'accueil, hébergement, insertion (AHI), de l'autonomie, et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Projet SERAFIN-PH : une nouvelle étape est franchie

Cinq ans après sa mise œuvre, le projet SERAFIN-PH *(Services et établissements : pour une réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées)* est entré dans une nouvelle phase : celle du choix du futur modèle de tarification. Dans ce cadre, l'Uniopss a participé à l'ensemble des réunions du comité technique « modèles de financement », chargé d'analyser trois types de scénarios. Elle était également présente lors des différentes réunions du groupe technique national ainsi qu'au comité stratégique du 14 novembre dernier, présidé par la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. Concomitamment, l'Uniopss a réalisé une contribution en mai sur les conditions de réussite de SERAFIN-PH et les points d'attention concernant les trois modèles de financements (à la personne, à l'établissement et un modèle mixte).
Compte tenu des forts enjeux autour de ce chantier, le réseau Uniopss-Uriopss a mis en place un groupe de travail interne depuis les débuts du projet SERAFIN-PH. Celui-ci s'est réuni deux fois en 2019, avec comme objectif de partager les retours d'expérience de ses adhérents et de développer une analyse nationale sur ce sujet.
Enfin, cette année a été marquée par l'organisation de journées d'études en région sur cette thématique *(Voir chapitre « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et personnes handicapées » p.40).*

Vigilance accrue sur les réformes de la tarification

L'Uniopss s'est fortement mobilisée sur les réformes tarifaires en cours et à venir. Outre le projet SERAFIN-PH, on peut citer également la réforme du forfait soin des établissements et services du secteur du handicap, ou encore celle des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Dans les deux cas, l'Uniopss a participé à des groupes de travail organisés par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), s'appuyant notamment sur les retours de ses adhérents.

RÉGULATION DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL : LA TRANSFORMATION SE POURSUIT

Une contractualisation obligatoire à marche forcée

L'Uniopss s'est à nouveau mobilisée sur la question de la généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cela s'est notamment traduit par une lettre ouverte, en février, à destination de la ministre des Solidarités et de la Santé, de la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et du président de la commission sociale de l'ADF. Ce courrier fut notamment l'occasion d'interpeller les pouvoirs publics sur la difficulté de conclure des CPOM pluri-financeurs, pluri-activités et pluri-départementaux.

Vers un nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS

L'Uniopss s'est impliquée dans les réflexions en cours sur le dispositif d'évaluation des

L'UNIOPSS SE MOBILISE POUR LES CHRS

L'UNIOPSS AINSI QUE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ, LA FEHAP ET NEXEM ONT LANCÉ EN DÉBUT D'ANNÉE UNE ENQUÊTE INTER-ASSOCIATIVE À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DE LEURS ADHÉRENTS. L'objectif était de mesurer les impacts de la convergence tarifaire et des coupes budgétaires réalisées suite à la mise en œuvre des tarifs plafonds en 2018 et du plan d'économies à destination des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.
Près de 200 CHRS ont répondu à cette enquête.
Les résultats sont sans appel : plus de 9 CHRS sur 10 ont été impactés par une baisse de budget, quelle que soit leur situation vis-à-vis des tarifs plafonds. Ces coupes budgétaires ont eu un impact direct sur la qualité de l'accompagnement réalisé auprès des personnes pour près de 44 % des CHRS.
En parallèle, les CHRS se sont vu imposer une contractualisation obligatoire à compter de cette année. L'Uniopss a ainsi participé à l'ensemble des groupes de travail mis en place par la DGCS pour l'élaboration des outils nationaux (cahier des charges et modèle type de CPOM) et a porté les attentes de ses adhérents, en produisant notamment deux contributions.

ESSMS que la Haute autorité de santé est chargée de rénover d'ici le 1er janvier 2021 (fréquence des évaluations, moyens dédiés, procédure d'habilitation des organismes évaluateurs, etc.).
L'Uniopss a réuni ses adhérents à plusieurs reprises au cours du premier semestre 2019 sur le sujet. Une première contribution a été transmise à la HAS en avril dernier, suivie d'échanges constructifs avec cette dernière.
L'Uniopss a organisé une nouvelle réunion avec ses adhérents en septembre pour affiner ses propositions transversales relatives à tous les ESSMS.

En Bref

Renforcement des synergies avec les Uriopss. Au-delà des échanges réguliers lors des commissions, la force de l'Uniopss est d'intervenir auprès des unions régionales et d'échanger avec les adhérents de celles-ci. L'Uniopss s'est ainsi déplacée lors des journées budgétaires et de rentrée sociale des Uriopss en Ile-de-France, en Nouvelle-Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse.

Enrichissement du guide de gestion budgétaire. Porté par le réseau Uniopss-Uriopss, ce guide a poursuivi la réorganisation de ses thématiques en 2019.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du groupe de concertation gestion, tarification (dont 1 en conférence téléphonique), 2 réunions du groupe interne SERAFIN-PH.

REPRÉSENTATIONS

Co-pilotage DGCS-CNSA : 2 réunions du groupe de travail relatif aux CPOM « SAAD », 5 réunions du comité technique « Modèles de financement » SERAFIN-PH; ANAP : 2 réunions du Comité stratégique du tableau de bord de la performance, 2 réunions de concertation sur son programme de travail 2020; DGCS : 5 réunions du groupe de travail sur les CPOM CHRS, 1 réunion de suivi de la réforme de la tarification des CHRS, 1 réunion du COPIL sur l'ENC des EHPAD, 2 réunions de concertation sur les circulaires budgétaires (médico-social et AHI); Autorité des normes comptables : 2 réunions; HCVA : 1 réunion en séance plénière.

PRODUCTIONS

140 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; 2 interviews (1 pour le magazine Directions au sujet des contentieux tarifaires des ESSMS, 1 pour Hospimédia sur la circulaire budgétaire du médico-social).

AUDITIONS

1 sur le PLFSS, 1 sur la mission d'inspection des TITSS menée par le Conseil d'État et 1 sur la mission de la DGCS sur les réglementations et modalités de contrôle des établissements et services en protection de l'enfance.

ANIMATION DU RÉSEAU

2 interventions relatives à la mesure de l'activité des ESMS du handicap auprès d'adhérents nationaux; 3 interventions lors des journées budgétaires ou de rentrée sociale des Uriopss (Uriopss Ile-de-France, Uriopss PACA et Uriopss Nouvelle-Aquitaine); 1 intervention relative à la tarification des établissements sociaux, médico-sociaux auprès d'un membre du club des partenaires de l'Uniopss; 1 intervention auprès d'un adhérent de l'Uriopss Hauts-de-France relative à SERAFIN-PH.

L'UNIOPSS, ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET INFLUENCE EUROPÉENNE

L'année 2019 a été principalement marquée par les élections européennes du mois de mai qui ont permis de remettre au goût du jour les thèmes de l'Europe sociale et de la cohésion territoriale. L'Uniopss, par un colloque au Conseil de l'Europe, et les associations de solidarité ont ainsi pu faire valoir le rôle important qu'elles jouent dans la mise en œuvre des politiques sociales nationales et européennes. Aujourd'hui, le réseau Uniopss-Uriopss fait face à deux défis « géographiques » : consolider son ancrage local sur le territoire national et renforcer son influence, au-delà de ce dernier, pour faire reconnaître le rôle des associations de solidarité en Europe.

ENJEUX EUROPÉENS

Construction d'un plaidoyer pour les élections européennes

Afin de travailler sur un plaidoyer commun aux associations de solidarité pour les élections européennes, l'Uniopss, en collaboration avec EAPN France et ses adhérents nationaux, a créé un collectif inter-associatif intitulé « #PourUneEuropeSolidaire ». Celui-ci est constitué de plus de 40 associations, fédérations, unions nationales et réseaux européens qui travaillent auprès des personnes sans-abri, précarisées, exilées, en situation de handicap, victimes d'exclusion et d'inégalités. Les membres du Collectif ont ainsi décidé de porter ensemble un message fort en faveur d'une Europe véritablement sociale, solidaire et respectueuse des droits fondamentaux. L'Uniopss a assuré la co-animation de ce collectif qui s'est réuni 6 fois en 2019. Après la rédaction d'un manifeste destiné au grand public, pour affirmer le besoin d'une véritable solidarité européenne, le Collectif a réalisé un plaidoyer contenant une soixantaine de propositions à l'attention des candidats aux élections européennes, afin de les interpeller sur les éléments de leurs programmes relatifs aux politiques sociales européennes. Cette mobilisation inter-associative s'est conclue par une soirée événementielle qui a permis d'interroger les différents candidats sur leurs propositions pour faire progresser la solidarité en Europe.

Poursuite de l'activité du groupe « Enjeux européens »

Tout au long de l'année, l'Uniopss, à travers son groupe de concertation « Enjeux européens », a poursuivi ses travaux sur les différents sujets qui concernent les associations de solidarité au niveau européen. Le suivi de la règlementation européenne sur les SSIG/SIEG a occupé une place importante : l'Uniopss a notamment répondu à la consultation publique de la Commission européenne sur l'évaluation des règles relatives aux subventions publiques en faveur des SSIG. Elle s'est également impliquée dans la construction de la prochaine programmation (2021-2027) des fonds structurels européens, en participant aux travaux du groupe « FSE » du Mouvement associatif et en répondant à la consultation nationale de la DGEFP sur le futur FSE+. Enfin, l'Uniopss a continué d'informer ses adhérents sur les avancées de la législation européenne en matière sociale, ainsi que sur les travaux de Social Economy Europe et du GECES (groupe d'experts de la Commission européenne sur l'économie sociale).

TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE

Pour un renforcement de l'ancrage territorial du réseau Uniopss-Uriopss

Relancée en fin d'année 2018, la commission « Territoires & Vivre ensemble »,

En Bref

Représentation de l'Uniopss au CSESS, au sein de sa Commission « Europe et international ». Dans ce cadre, l'Uniopss a pu rencontrer les acteurs politiques, institutionnels et de terrain de l'ESS, en France et en Europe, afin de porter la parole des associations de solidarité en affirmant le rôle fondamental des services sociaux d'intérêt général et en plaidant pour la reconnaissance du modèle non-lucratif au sein de l'Union européenne.

Participation de l'Uniopss au processus du Semestre européen. L'Uniopss et EAPN France ont été auditionnées par la Commission européenne sur les politiques publiques nationales de lutte contre la pauvreté et les exclusions, et ont ainsi pu faire valoir les recommandations des associations de solidarité pour réduire la pauvreté et les inégalités en France.

L'UNIOPSS SE MOBILISE POUR L'EUROPE SOCIALE

EN AMONT DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE MAI 2019, L'UNIOPSS, EN PARTENARIAT AVE L'URIOPSS GRAND-EST, A ORGANISÉ UN COLLOQUE INTITULÉ « LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ FONT L'EUROPE SOCIALE » LE 14 MARS 2019 AU CONSEIL DE L'EUROPE À STRASBOURG. À cette occasion, l'Uniopss et les acteurs de la solidarité ont pu revenir sur les nombreux enjeux qui entourent ce concept d'Europe sociale. Pour illustrer ce dernier, l'Uniopss a présenté un sondage réalisé par l'Institut Ipsos, avec le soutien du Groupe Vyv, sur la vision des Français de la protection sociale en Europe. Ce colloque a donné la parole à des experts et des universitaires qui sont revenus sur les outils et les conditions nécessaires pour bâtir cette Europe sociale. Il a également permis à plusieurs acteurs associatifs européens de mettre en lumière le rôle des associations dans la vie et le développement de l'Europe sociale. Enfin, l'Uniopss a présenté ses priorités pour l'Europe sociale, déclinées en plusieurs propositions. Celles-ci ont été ensuite débattues avec les représentants des partis politiques candidats aux élections européennes présents.

co-présidée par Jean-Pierre Duport et Hugues Feltesse, a poursuivi ses travaux centrés sur le renforcement de l'ancrage territorial du réseau Uniopss-Uriopss.

À travers cette commission, le réseau Uniopss-Uriopss s'interroge notamment sur son positionnement et son organisation, dans un contexte de transformations profondes et rapides des secteurs social, médico-social et de santé, d'un environnement de plus en plus concurrentiel, et au service d'une société plus inclusive.

Ces travaux poursuivent 3 grands objectifs : renforcer le lien avec les adhérents du réseau Uniopss-Uriopss, consolider la fonction de pont entre les associations et les pouvoirs publics aux différents échelons du territoire et, enfin, conforter la place du réseau Uniopss-Uriopss dans l'écosystème d'acteurs intervenant dans le champ sanitaire et social.

Durant l'année 2019, la commission s'est particulièrement penchée sur la problématique des liens entre le réseau Uniopss-Uriopss et ses adhérents et la question structurante du sens de l'adhésion. Elle a mené une étude comparative des projets associatifs et stratégiques des Uriopss en questionnant l'enjeu et la possibilité de se doter d'un projet de développement partagé Uniopss-Uriopss afin de profiter de manière optimale de la force du réseau. La commission s'est enfin intéressée à la question de l'animation territoriale, pour identifier la manière dont il serait possible d'engager des actions communes afin d'assurer la proximité avec l'ensemble des parties prenantes du secteur.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions du Groupe de Concertation Enjeux européens; 3 réunions de préparation du colloque sur l'Europe sociale du 14 mars 2019; 6 réunions du Collectif #PourUneEuropeSolidaire; 3 réunions de la Commission Territoires et vivre ensemble.

REPRÉSENTATIONS

4 commissions « Europe et international » du CSESS; 7 rencontres dans le cadre du Cercle Europe Économie Sociale; 1 séminaire de Confrontations Europe sur l'Europe sociale; 2 réunions du groupe FSE du Mouvement associatif; 1 débat de la FNMF « Place de la Santé » pour les élections européennes.

AUDITIONS/LOBBYING

1 audition à la Représentation de la Commission européenne en France sur les politiques nationales de lutte contre les exclusions; 1 réunion avec le chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne en France.

INTERVENTIONS

1 intervention à l'Uriopss Pays-de-la-Loire sur l'Europe sociale; 1 intervention sur le lobbying européen à l'AG de Métis Europe.

PRODUCTIONS

1 plaidoyer Uniopss pour l'Europe sociale; 1 plaidoyer du Collectif #PourUneEuropeSolidaire; 1 réponse à la consultation de la DGEFP sur le FSE+ ; 1 réponse à la consultation de la Commission européenne sur les SSIG; 1 veille bimensuelle; 11 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

#POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE

PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ SOLIDAIRE

Après le lancement de « Ma Santé 2022 » en 2018, l'année 2019 a été marquée par sa traduction législative dans la loi d'organisation et de transformation du système de santé promulguée en juillet, puis par le Pacte de refondation des urgences ainsi que le plan Investir pour l'hôpital public, en réponse au mouvement social d'ampleur et aux difficultés des hôpitaux. L'Uniopss s'est mobilisée pour intégrer pleinement le secteur privé non lucratif social, médico-social et sanitaire dans la transformation du système de santé. Elle s'est aussi attachée à démontrer l'impact de la crise de l'hôpital sur l'ensemble du système de santé, en particulier sur les publics vulnérables accompagnés par les associations de solidarité. À l'automne 2019, le gouvernement a provoqué de vifs débats sur l'accès aux soins des étrangers et pris des décisions restrictives : l'Uniopss a plaidé pour préserver l'accès de ces derniers au système de santé et pour contrer un certain nombre de préjugés.

MOBILISATION AUTOUR DE LA LOI SANTÉ

L'Uniopss a été particulièrement active sur le projet de loi d'organisation et de transformation du système de santé (OTSS), en contribuant, dès fin janvier, à l'avis de la Conférence Nationale de Santé sur l'avant-projet de loi. Dans un communiqué de presse, l'Uniopss a souligné la volonté d'accroître les coopérations et la prise en compte du numérique dans le projet de loi mais regretté qu'il soit essentiellement centré sur l'organisation des soins et les aspects curatifs. Il intègre peu, en effet, les autres acteurs du système de santé : le social, le médico-social, notamment le domicile à l'heure du virage ambulatoire, la prévention, la santé mentale.

Elle a travaillé avec ses adhérents pour corriger les écueils du texte avec des propositions d'amendements et a assuré un suivi des discussions parlementaires en informant régulièrement son réseau. Ainsi, elle a proposé **un avis et une plateforme de 24 amendements** aux députés et sénateurs.

La majorité des amendements ont été repris et débattus par les parlementaires, et **7 amendements ont été adoptés dans le texte final.**

Fin 2019, l'Uniopss a participé à des réunions techniques organisées par la DGOS sur les textes d'application de la loi Santé : sur les projets territoriaux de santé et sur le cadre juridique et fiscal des CPTS. L'Uniopss a défendu l'importance d'un cadre juridique ouvert aux personnes morales (centres de santé, ESMS, établissements de santé).

IMPLICATION DANS LE VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ ET LE PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE

L'Uniopss a publié en février un **plaidoyer pour une télémédecine accessible à tous** dans un cadre éthique et sécurisé. Dans ce dernier, elle interroge les conditions de déploiement de la télémédecine pour qu'elle bénéficie aux publics accompagnés par les ESSMS. Les propositions ont fait l'objet d'échanges avec la DGOS, puis avec Dominique Pon, responsable ministériel du numérique en santé.

Lors de ce rendez-vous, l'Uniopss a fait part de **ses remarques sur la feuille de route du virage numérique en santé**, parue en avril 2019. Elle s'est félicitée de l'inscription d'un Programme ESMS numérique dans une feuille de route gouvernementale, qui fait suite à sa demande récurrente depuis plusieurs années d'un plan comparable à celui existant pour l'hôpital. Elle a toutefois pointé quelques faiblesses : l'absence d'actions de médiation numérique en santé pour éviter d'accroître les inégalités, et le regret d'un Programme ESMS numérique restreint au secteur Personnes âgées - Personnes handicapées.

L'Union a par ailleurs publié **une enquête flash auprès de son réseau** (341 répondants) pour établir un état des lieux des besoins et attentes, résultats partagés lors d'une réunion intersectorielle puis portés lors des deux réunions de cadrage du Programme, et de la journée d'ateliers organisée par l'ANAP, au dernier trimestre 2019.

L'UNIOPSS À L'ORIGINE D'UN PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF SUR LA SANTÉ MENTALE

L'UNIOPSS A COORDONNÉ L'ÉLABORATION D'UN PLAIDOYER INTER-ASSOCIATIF SUR LA SANTÉ MENTALE, FINALISÉ EN DÉCEMBRE 2019 ET PUBLIÉ EN JANVIER 2020. Porté par une quinzaine d'organisations, représentant des établissements de santé, des ESSMS, des familles et des usagers, ce plaidoyer insiste sur la nécessité de revivifier l'offre de proximité ainsi que sur le rôle et la place des usagers, des familles et de l'entourage. Il développe des propositions en faveur des publics particulièrement vulnérables aux problématiques de santé mentale : les enfants et les jeunes, les personnes sous main de justice et les personnes en situation de précarité et de migration. Ces propositions seront présentées au délégué ministériel à la psychiatrie et à la santé mentale en 2020. Dans la suite de ces travaux, l'Uniopss a rencontré avec ses adhérents, Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté en novembre 2019.

Elle a également siégé au Comité « Structures » de la feuille de route, en présence des délégué et responsable ministériels, en insistant sur les besoins et spécificités du secteur social et médico-social.
En décembre 2019, elle a publié une contribution à la doctrine du numérique en santé. Elle s'est également inscrite dans **le groupe de travail « Fracture numérique » du Conseil du Numérique en Santé**, constitué pour compléter les actions manquantes de la feuille de route sur cette dimension.

LUTTE CONTRE LES RESTRICTIONS À L'ACCÈS AUX SOINS DES ÉTRANGERS

L'Uniopss s'est mobilisée au sein d'un collectif inter-associatif sur l'accès aux soins des étrangers, dès le début de la mission IGAS commandée par le gouvernement au cours de l'été sur la couverture santé des personnes étrangères et l'Aide médicale d'État. L'Uniopss, avec ses partenaires, a tenté de préserver le dispositif, fortement attaqué par le gouvernement et lors du débat sur l'immigration au Parlement. Elle s'est attachée à démontrer que celui-ci est indispensable à la santé publique. Elle a ainsi co-élaboré et signé de nombreux courriers, argumentaires et communiqués ; participé à plusieurs rendez-vous ministériels et parlementaires ; et répondu aux sollicitations de la presse écrite et radio pour contrer, par des chiffres et arguments documentés, les idées fausses et les préjugés sur l'accès des étrangers au système de santé.
Face aux mesures restrictives prises ensuite dans la loi de finances pour 2020, l'Uniopss et ses partenaires du collectif ont alerté sur les conséquences dramatiques de celles-ci.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Santé; 3 réunions du groupe de concertation « Santé mentale »; 1 réunion du groupe « Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé » et 1 réunion Commission Santé-ALERTE sur « santé-précarité »; 2 réunions dédiées au projet de loi Santé; 1 réunion inter-commissions sur le Programme ESMS numérique; 1 intervention en région Hauts-de-France sur la loi OTSS.

REPRÉSENTATIONS

1 réunion de la Conférence nationale de santé; 5 réunions du CNOSS sanitaire (Comité National de l'Organisation sanitaire et sociale); 9 réunions de la Commission Santé, bien-être et bientraitance du CNCPH; 1 réunion du Conseil stratégique de l'innovation en Santé; 1 réunion du Comité de suivi Ma Santé 2022; 5 réunions techniques DGOS et DGCS; 3 réunions sur le Programme ESMS numérique; 3 réunions du RNOGCS; 3 réunions de la Commission Précarité et vulnérabilités liée au Comité stratégique santé mentale et psychiatrie.

AUDITIONS ET INTERVENTIONS

1 audition parlementaire sur le projet de loi Santé; 3 auditions parlementaires sur les PLF et PLFSS; 1 intervention à une journée dédiée aux PTSM; 1 intervention au colloque de l'Assurance maladie et de l'Odenore sur le renoncement et l'accès aux soins.

PRODUCTIONS

1 avis et 1 plateforme de propositions d'amendements au projet de loi Santé; 1 point d'étape des projets d'innovation en santé (art 51) dans le réseau Uniopss-Uriopss; 1 document de propositions sur le cadre juridique et financier des CPTS; 1 plaidoyer pour une télémédecine accessible à tous; 1 état des lieux des besoins sur le Plan ESMS numérique; 1 contribution à la doctrine du numérique en santé; 1 plaidoyer sur la santé mentale; 116 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss; 3 publications dans Union Sociale; 1 analyse des PLF et PLFSS pour 2020.

LES ASSOCIATIONS, EN VIGILANCE FACE AUX RÉFORMES EN PRÉPARATION

En 2019, l'Uniopss a, comme les années précédentes, animé sa commission « Lutte contre les exclusions », connue par les médias sous le nom de « Collectif ALERTE » (37 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion). Cette année a été notamment marquée par les travaux de concertation autour du futur revenu universel d'activité (RUA) et du service public de l'insertion (SPI), ainsi que par la mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

DÉFENDRE LE NIVEAU DE VIE DES PLUS PRÉCAIRES ET FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

En 2019, le collectif ALERTE n'a eu de cesse de rappeler au gouvernement l'importance d'améliorer les conditions et le niveau de vie des plus précaires, lesquelles se sont dégradées depuis le début du quinquennat. L'Uniopss a ainsi co-organisé, le 11 mars, dans le cadre du Grand Débat National, une journée au Conseil économique, social et environnemental pour que soient entendues les voix des personnes en situation de vulnérabilité. Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ainsi que Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, ont pu entendre, lors des restitutions, des propositions formulées par les dix délégations de personnes concernées mobilisées dans les réseaux Uniopss-Uriopss, de la Fédération des acteurs de la solidarité et de la Fondation de l'Armée du Salut - porteurs des CRPA - afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Le collectif ALERTE a par ailleurs diffusé un communiqué de presse après les annonces du président de la République à l'issue du Grand Débat National, pour s'inquiéter de l'absence de mesures pour les plus précaires. Ces doutes ont été réitérés lors d'une conférence de presse le 10 septembre, au cours de laquelle le collectif a pointé des conditions de vie en dégradation constante depuis deux ans et la nécessité d'agir pour inverser durablement cette tendance. Cette défense des plus précaires s'est poursuivie avec la diffusion d'une lettre ouverte à Emmanuel Macron, lui demandant de mettre en place une politique globale et cohérente qui garde pour objectif l'éradication de l'extrême pauvreté. Ces demandes ont également été formulées à Olivier Noblecourt - alors Délégué interministériel en charge de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté - et Christelle Dubos, lors de plusieurs rencontres au cours de l'année.

AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ

En 2019, le réseau Uniopss-Uriopss s'est impliqué dans la territorialisation de la Stratégie Pauvreté par le biais des Uriopss, investies en tant que pilotes et participantes au sein des différents groupes de concertation régionale.

L'Uniopss et le collectif ALERTE ont participé activement aux concertations consécutives aux annonces de la Stratégie Pauvreté autour du revenu universel d'activité et du service public de l'insertion. En plus d'une présence aux concertations institutionnelles, un travail important a été organisé en interne pour créer l'expertise la plus riche possible sur ces sujets et défendre la situation des plus précaires dans ces réunions institutionnelles.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES JEUNES PRÉCAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES APL

Une réforme dite de la « contemporanéité des APL », devait se mettre en place en 2019, visant à ce que le calcul des APL soit désormais basé sur les revenus de l'année N et non plus de l'année N-2. L'Uniopss, en lien avec l'UNHAJ, l'UNCLAJJ et la Fondation Abbé Pierre notamment, a pu identifier des cas de jeunes démarrant dans la vie professionnelle avec des salaires inférieurs au SMIC qui seraient pénalisés par cette réforme, avec une perte pour certains, de l'ordre de 1 200 euros par an.

L'Uniopss a donc sensibilisé sur ces perdants potentiels, dans le cadre de ses représentations au Conseil National de l'Habitat, de ses contacts avec la DHUP, des réunions régulières organisées par le ministre du Logement dans le cadre du suivi du plan logement d'abord, ou encore lors de son audition au Sénat à l'occasion du Projet de loi de finances. Alerté par ces remontées, le

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LA PARTICIPATION EN RÉGION PACA

L'URIOPSS PACA ET CORSE A PRIS L'INITIATIVE - AVEC D'AUTRES PARTENAIRES COMME LE CRPA ET UNAFORIS - D'ORGANISER, LE 5 JUIN À OLLIOULES, DANS LE VAR, UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES croisant différentes instances sur une thématique transversale : la participation. Réunissant le CRPA, le groupe de travail 14 « Participation » de la Stratégie Pauvreté ainsi que les comités locaux du travail social et du développement social, cette journée riche en propositions et en débats, aura permis la rencontre d'acteurs divers, ayant des volontés croisées de penser et de consolider les solidarités en région PACA.

gouvernement a d'une part reporté la mise en œuvre de cette réforme à avril 2020, et d'autre part a mandaté le ministère d'Agnès Buzyn pour examiner comment mieux prendre en compte ces situations.

POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DE L'APL AU SEIN DE LA CONCERTATION SUR LE RUA

L'Uniopss a pris part, en 2019, au sous-collège Logement, chargé d'étudier la fusion envisagée entre le futur revenu universel d'activité et l'APL. L'Uniopss a fait valoir, à cette occasion, l'absolue nécessité de ne pas fusionner APL et RUA, a mis en évidence l'importance de maintenir le système du tiers-payant pour l'APL et a interpellé sur l'intérêt d'avoir des simulations sur des cas types.
L'Uniopss a été partiellement entendue puisqu'il est désormais question d'articulation et non plus de fusion, et que le maintien du système du tiers payant semble acquis. Une grande vigilance reste cependant de mise pour le reste de la concertation qui se poursuivra en 2020.

REMONTÉES ET PROPOSITIONS EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT-LOGEMENT SUR LES TERRITOIRES

L'Uniopss a participé aux réunions organisées par le ministre du Logement pour le suivi du plan Logement d'abord, de manière à faire remonter des situations de blocage et des propositions transmises par les Uriopss. Ont ainsi été portées : la situation de Rennes et de ses campements, une alerte concernant les financements de certains CHRS en PACA, les difficultés en région Bourgogne en matière de convergence tarifaire, une remise en cause de l'accueil inconditionnel dans la Marne, des demandes de transmission d'informations problématiques en Auvergne-Rhône-Alpes, des propositions d'intégrer les départements du Tarn et du Tarn et Garonne pour les prochains appels à Manifestation d'intérêt du plan Logement d'abord. Ces remontées ont été suivies de reprises de négociations sur certains territoires et d'infléchissements des décisions prises sur d'autres.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la commission Lutte contre les exclusions, **1** réunion ALERTE-Partenaires sociaux, **1** réunion ALERTE/ Commission Santé, **15** réunions de travail interne RUA et SPI, **6** réunions du groupe PHL.

REPRÉSENTATIONS

4 participations au CNLE, **2** réunions du Fonds CMU-C et de son comité de suivi, **10** réunions RUA, **4** réunions SPI, **12** réunions CRPA, **1** journée au CESE, **1** conférence de presse ALERTE, **5** rencontres avec Olivier Noblecourt et Christelle Dubos, **1** intervention au Club des Partenaires, **3** réunions avec le Pacte du pouvoir de vivre sur le RUA, **5** réunions EAPN France et Europe, **4** réunions DALO et **7** réunions CNH, **4** réunions logement d'abord, **3** réunions DIHAL, **6** réunions RUA et APL, **6** réunions DGCS CPOM CHRS et SIAO.

AUDITIONS

2 auditions parlementaires sur le projet de loi de finances, **2** auditions sur des missions parlementaires, **1** audition sur un projet de loi sur la précarité énergétique.

ANIMATIONS DE RÉSEAU

5 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, **4** réunions avec les Uriopss sur l'hébergement et le logement, **1** intervention au collectif ALERTE Centre, **1** intervention à la commission Lutte contre l'exclusion de l'Uriopss Ile-de-France.

PRODUCTIONS

6 communiqués de presse, **1** lettre ouverte au président de la République, **158** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DES DROITS DE L'ENFANT

En cette année des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'Uniopss s'est mobilisée pour faire avancer ces droits. Qu'il s'agisse de l'accueil du jeune enfant ou de la justice des mineurs, l'Uniopss a pris part à de nombreuses concertations et a porté la voix de ses adhérents afin de défendre et promouvoir un modèle de société bien-traitante et respectueuse des droits de tous les enfants.

POUR UNE POLITIQUE PROTECTRICE DE TOUS LES ENFANTS JUSQU'À LEUR ACCÈS À L'AUTONOMIE

À la suite de la nomination d'un secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, de nombreux chantiers se sont ouverts. L'Uniopss y a activement participé pour défendre, notamment, les enfants et les jeunes les plus vulnérables.

L'Uniopss, force de proposition du « Pacte pour l'enfance ».

En 2019, Adrien Taquet a annoncé le lancement d'un Pacte pour l'enfance reposant sur trois piliers : la prévention (soutien à la parentalité et santé), la lutte contre toutes les formes de violences et l'enfance protégée. L'Uniopss s'est impliquée dans l'ensemble des travaux, et particulièrement en matière de protection de l'enfance. L'Union a ainsi contribué à la démarche de consensus sur l'adaptation des interventions à domicile pilotée par l'IGAS (audition le 19 juin). Elle a aussi été auditionnée dans le cadre de la mission parlementaire sur l'adoption. Enfin, elle a pris part aux six groupes de travail qui se sont tenus d'avril à juin. Au cours de ces travaux, elle a rappelé la nécessité de garantir l'universalité de la protection à tous les enfants, d'apporter une réponse individualisée construite à partir d'une évaluation des besoins de l'enfant, de mieux structurer le pilotage des politiques de l'enfance en renforçant les coopérations. Elle a, en outre, appelé à soutenir la professionnalisation des acteurs de la protection de l'enfance et à valoriser le travail social.

Protéger les mineurs non accompagnés comme tous les enfants vulnérables.

L'Uniopss a poursuivi sa mobilisation contre la mise en place d'un fichage des mineurs non accompagnés présumés, craignant, entre autres, que le fichier biométrique d'Appui à l'évaluation de la minorité (AEM) créé par le décret du 30 janvier 2019 induise des désincitations à la demande de protection. L'Uniopss, aux côtés de diverses associations, a donc introduit un recours en contentieux contre le décret. Par ailleurs, lors de l'élaboration des avis du CNPE sur les textes concernant l'évaluation de la minorité et de l'isolement des MNA présumés, ou dans le cadre du groupe de travail DGCS pour un référentiel d'évaluation national, l'Uniopss a proposé de nombreux amendements pour une meilleure protection. Elle n'a eu de cesse de rappeler que tous les MNA devaient être considérés en premier lieu comme des enfants à protéger.

Défendre la cause des jeunes sortant de l'ASE et de la PJJ.

Cette année, la situation des jeunes majeurs est sortie de l'angle mort des politiques publiques. L'Uniopss a plaidé pour qu'une politique ambitieuse puisse être déployée en leur faveur jusqu'à leur plein accès à l'autonomie. Elle a défendu l'idée d'un accompagnement global, sans âge couperet, lors de l'élaboration du référentiel sur la prise en charge des jeunes majeurs par l'ASE (prévu par la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté), dans le cadre de la mission sur les politiques départementales en faveur des jeunes majeurs conduite par la députée Brigitte Bourguignon

En Bref

30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'Uniopss a pris part à l'élaboration des actes portés par la Dynamique de la convention aux actes *(Voir rubrique Temps forts).*

Campagne contre la rétention administrative des enfants. L'Uniopss participe à la mobilisation inter-associative militant pour l'interdiction de la rétention administrative des enfants. Elle soutient la campagne « Vous avez la clé ».

Avenir de la Protection maternelle et infantile. Services à l'intersection entre santé, prévention universelle, soutien à la parentalité et protection de l'enfance, les PMI ont fait l'objet de nombreuses études auxquelles l'Uniopss a participé (plateforme PMI, audition mission Peyron, audition mission IGAS sur transfert de compétences).

CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES : UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

L'UNIOPSS ET LES ASSOCIATIONS DU COLLECTIF INTERFÉDÉRAL JUSTICE (CITOYENS & JUSTICE, CNAPE, FN3S), aux côtés du Service de l'évaluation, de la recherche et du contrôle (SERC) de la PJJ, ont conduit un travail d'évaluation de la Charte d'engagements réciproques qui s'est traduit par l'adoption d'un rapport commun en 2019. Ce travail s'est également décliné au niveau des directions interrégionales et des Uriopss pour évaluer et développer les coopérations locales entre secteur public et service associatif habilité.

ou encore lors de l'examen de la proposition de loi « visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie ». L'Uniopss a aussi participé au lancement du collectif Cause Majeur ! réunissant une trentaine d'associations et personnalités qualifiées, militant en faveur d'une véritable inclusion des jeunes majeurs au sein de la société.

POUR UN ACCUEIL INCLUSIF DE QUALITÉ DE LA PETITE ENFANCE

L'Uniopss, au cœur de la réforme du cadre normatif applicable à l'accueil du jeune enfant.

Dans le cadre de l'élaboration d'une ordonnance visant à « faciliter l'implantation, le développement et le maintien de modes d'accueil de la petite enfance » (prévue à l'art. 50 loi ESSOC), l'Uniopss a participé à la concertation animée par la DGCS. Avec la préoccupation de maintenir et renforcer un accueil de qualité accessible à toutes les familles et enfants, l'Union a publié trois contributions écrites et a organisé la venue de la DGCS au sein de son groupe de concertation « Petite enfance et parentalité ». Elle a également rencontré la secrétaire d'État, Christelle Dubos, pour lui présenter ses positions.

Partager des références communes pour la qualité de l'accueil.

Le conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA a travaillé à un rapport sur « La qualité affective, éducative et sociale des modes d'accueil du jeune enfant ». L'Uniopss a proposé dans ce cadre des pistes concrètes de mise en œuvre de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant et une démarche d'autoévaluation continue.

POUR UNE JUSTICE DE MINEURS ADAPTÉE AUX BESOINS DE TOUS LES ENFANTS

Dès l'annonce d'une réforme de la justice pénale des mineurs par voie d'ordonnance, l'Uniopss a adressé au gouvernement une contribution en faveur de la réduction de la « sur-pénalisation » du traitement de la délinquance des mineurs et de la diversification des réponses pénales pour les adapter aux besoins des enfants. Jugeant le travail de concertation insuffisant et la partie législative de la réforme en deçà des enjeux actuels, l'Uniopss se mobilisera activement dans le cadre du projet de loi de ratification de l'ordonnance.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Enfances – Familles – Jeunesses; 3 réunions inter-commissions; 1 réunion du groupe de concertation Protection de l'enfance et de la jeunesse; 3 réunions du groupe de concertation Petite enfance et Parentalité; 2 réunions du groupe de travail « Réforme du cadre normatif de l'accueil du jeune enfant »; 1 réunion du groupe de travail « Mineurs non accompagnés »; 2 réunions du groupe de coordination du « Pacte pour l'enfance »; 4 réunions du groupe de travail « RUA Jeunes ».

REPRÉSENTATIONS

CNPE : 3 séances plénières, 3 réunions du Bureau et 10 réunions de commissions; HCFEA : 8 réunions du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, 5 réunions du Conseil de la famille; CNAF : 3 réunions du comité partenarial « Petite Enfance »; Défenseure des enfants : 2 réunions du comité d'entente « Protection de l'enfance »; DGCS : 20 réunion « Concertation Pacte pour l'enfance », 5 réunions « Révision du cadre normatif applicable à l'accueil du jeune enfant »; Collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) : 4 réunions; Collectif Cause Majeur : 7 réunions; Dynamique de la Convention aux Actes : 4 réunions.

AUDITIONS

5 auditions parlementaires, 3 rendez-vous ministériels, 3 auditions par l'IGAS, 1 audition par la HAS.

ANIMATION DU RÉSEAU

5 réunions avec les conseillères techniques Enfance-Famille-Jeunesse des Uriopss. 2 interventions en Uriopss (Pays de Loire et Bourgogne Franche-Comté).

PRODUCTION

5 plaidoyers (Justice des mineurs, protection des MNA, protection des jeunes majeurs, stratégie protection de l'enfance, accueil du jeune enfant). 338 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

LE SECTEUR, EN ATTENTE DE RÉFORMES EN PROFONDEUR

L'année 2019 aura été marquée par de grands temps de concertation : concertation Grand âge et autonomie, concertation autour des chantiers nationaux lancés dans le cadre de la Conférence nationale du handicap, notamment. L'Uniopss s'est bien sûr investie dans ces concertations, tout en continuant, parallèlement, à poursuivre l'accompagnement des chantiers de la transformation de l'offre. Toutefois, cet accompagnement pour une société inclusive et solidaire que l'Uniopss promeut, et plus largement les politiques de l'autonomie, appellent des besoins de financements complémentaires et un plan d'accompagnement national ambitieux des acteurs de terrain que le réseau demande depuis plusieurs années déjà.

TRANSFORMATION DE L'OFFRE : L'UNIOPSS PARTIE PRENANTE

École inclusive :de la théorie à la pratique !

S'agissant de l'école inclusive, la coopération entre le médico-social et l'Éducation nationale s'accélère. L'Uniopss a ainsi participé aux travaux qui ont abouti à l'adoption de la loi « Pour une école de la confiance » en juillet 2019.

Les effets de cette loi pour les ESMS, les enfants et les adolescents en situation de handicap ainsi que leurs familles sont notables, puisque le texte prévoit des modalités de coopération entre le médico-social et l'Éducation nationale, notamment par la création de pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), d'équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation et par la possibilité d'extension du fonctionnement en dispositif intégré des ITEP et des SESSAD aux établissements accueillant des enfants et des adolescents en situation de handicap.

L'Uniopss, qui plaide pour une évolution de l'offre, cohérente et structurée, a intégré le comité de suivi de l'école inclusive piloté par Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel. Elle a notamment rappelé le besoin de délimiter les prestations de ces équipes mobiles, de préciser le public cible de ces prestations et d'articuler ces équipes avec les autres dispositifs (équipe mobile en pédopsychiatrie, équipe mobile ASE, la « fonction ressource » des ESMS, les PIA ...). Elle a suivi, par ailleurs, les travaux de la commission éducation-scolarité du CNCPH, a participé à un atelier de la transformation de l'offre de la DGCS dédié à ce sujet et a transmis une contribution écrite à la DGCS en vue de l'élaboration des projets de décret d'application de la loi pour une école de la confiance.

SERAFIN-PH : le réseau Uniopss-Uriopss en première ligne !

Prenant acte du manque d'accompagnement dans les territoires sur la réforme SERAFIN-PH dans ce contexte de transformation de l'offre, l'Uniopss a initié des rencontres en région, organisées par les Uriopss avec le soutien de l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS – CNSA).

Les 13 rencontres, programmées dans l'ensemble des régions métropolitaines, ont réuni chaque fois entre 100 et 280 participants, démontrant le fort intérêt des acteurs de terrain pour cette réforme. Au total, le réseau a informé plus de 2 000 personnes.

Ces journées ont permis tout à la fois : de présenter l'usage des nomenclatures de besoins et de prestations ; de faire un point d'étape sur les études de coûts, sur les résultats de l'enquête dite « repères » qui précise les marqueurs de charges en accompagnement et sur la présentation des trois modèles de financements analysés par le COTECH, dont faisait partie l'Uniopss ; de présenter l'articulation entre l'ensemble des chantiers de la transformation de l'offre, dont le chantier SERAFIN-PH ; d'entendre près de 40 témoignages (enquête de coûts, étude nationale de coûts, enquête repères, utilisation de nomenclatures...).

L'habitat inclusif : vers le déploiement

Suite à l'inscription de la notion d'« l'habitat inclusif » dans le Code de l'action sociale et des familles par la loi ELAN, l'Uniopss s'est impliquée dans l'élaboration des textes d'application (décret et cahier des charges). Comme l'année précédente, elle a coordonné en grande partie les travaux entre l'administration et les acteurs du champ de l'autonomie.

Parallèlement, l'Uniopss a travaillé avec un collectif d'associations du secteur du handicap à la rédaction et la promotion d'un Manifeste « Habiter ensemble, chez soi et dans la cité ». Celui-ci défend une conception de l'habitat par et pour les citoyens en situation de handicap, tout en formulant des propositions concrètes pour faire évoluer les lieux de vie.

Dans un positionnement de juin 2019, le réseau Uniopss-Uriopss a également réaffirmé les valeurs défendues autour de ce sujet majeur, en rappelant que l'habitat inclusif ne doit pas masquer la question plus globale de l'habitat au sens premier du terme, dans la société inclusive. L'Uniopss a d'ailleurs réaffirmé l'ensemble des points de blocage rencontrés sur le sujet et la nécessité d'un accompagnement des territoires, à l'occasion d'auditions réalisées dans le cadre d'une mission sur le déploiement de l'habitat inclusif confiée à Denis Piveteau et Jacques Wolfrom.

ENQUÊTE FLASH SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES ESMS

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS, ALERTÉ PAR DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES, a souhaité disposer d'une vision panoramique et qualitative des difficultés chroniques et besoins de recrutement sur l'ensemble des postes à une échelle nationale, pendant l'été 2019. Un questionnaire a ainsi été envoyé aux établissements et services médico-sociaux du secteur de l'âge et du handicap, sans oublier le secteur du domicile. Plus de 450 établissements et services ont répondu à ce questionnaire. Le recueil et l'analyse des données a ainsi permis d'alimenter l'argumentaire du réseau pour :

- Faire valoir l'urgence des situations du secteur
- Alerter des dangers réels que ces difficultés génèrent pour l'accompagnement des personnes
- Constituer une base de données qualitatives, appuyée sur les retours du terrain à même de mieux caractériser les difficultés
- Mettre en exergue les difficultés rencontrées au niveau de l'emploi pour une prise en considération rapide de la part des organismes locaux (ARS, conseils départementaux, pôle emploi, IRTS, instituts de formations, etc.)
- Contribuer au « plan métiers » confié à Myriam El Khomri.

Les résultats de cette enquête, riches d'enseignement, ont d'ailleurs été annexés au rapport rendu le 29 octobre par Myriam El Khomri à Agnès Buzyn, sur l'attractivité des métiers du grand âge.

Opposition au décret préfigurant la réforme de la tarification des services à domicile

Malgré les multiples alertes émises par les acteurs du secteur (avis négatif au CNCPH, vote défavorable au CNOSS), un décret prévoyant la répartition de l'enveloppe de 50 millions d'euros et la préfiguration d'un nouveau modèle de tarification a été publié le 17 mai. Ce décret n'est pas conforme aux objectifs poursuivis par la réforme de tarification des SAAD, dans la mesure où il vient renforcer l'inégalité de traitement, les disparités territoriales, la non-maîtrise des restes à charge et le manque de lisibilité de l'offre. Il a ainsi fait l'objet d'un recours en annulation pour excès de pouvoir, déposé par l'Uniopss, l'AD-PA, APF France handicap et l'UNA. Le dossier est toujours en cours d'instruction. L'Uniopss sera attentive à ce que la loi Autonomie apporte les réponses nécessaires au sauvetage de ce secteur économique et social.

Chiffres-clés 2019

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Autonomie, **3** réunions du GR31, **5** réunions de groupes de concertation, (grand âge et autonomie, habitat inclusif, CPOM), **2** réunions avec les conseillers techniques Autonomie des Uriopss, **2** réunions GT SERAFIN-PH du réseau Uniopss Uriopss.

REPRÉSENTATIONS

PA **7** réunions du Comité national de la Semaine Bleue, **6** réunions du Collectif « lutter contre la solitude des PA », **7** réunions du HCFEA (groupe âge).

PH **18** réunions du CNCPH (permanente et plénière), **10** réunions de la COCI du CNCPH (animation), **3** réunions du collectif handicaps (ex-comité d'entente), **2** réunions du Comité de liaison « une réponse accompagnée pour tous », **1** réunion du Copil Polyhandicap, **1** réunion du Copil transformation inclusive, **3** réunions « Ateliers recompositions de l'offre », **2** réunions sur la mission « panier de soin en ESMS » de Philippe Denormandie, **3** réunions du collège handicap de la concertation RUA, **2** comités de suivi de l'école inclusive, **3** groupes de travail « diffuser une culture de la transparence et de la qualité dans les lieux d'accueil » de la concertation nationale pour la définition d'un pacte pour l'enfance, **4** réunions du groupe technique national – SERAFIN-PH, **1** COSTRAT SERAFIN-PH, **2** réunions ANAP sur la transition inclusive.

AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

PERSONNES ÂGÉES

Pour une réorganisation en profondeur des politiques de l'autonomie

Dans le cadre de la concertation Grand âge et autonomie, le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de repenser en profondeur l'organisation des secteurs médico-social, sanitaire et social. Dans une contribution, l'Uniopss a ainsi rappelé que les dispositifs d'accompagnement des personnes demeurent fragmentés et cloisonnés. Elle propose la mise en place d'une nouvelle organisation, qui permette de créer du lien à l'intérieur et entre les différents secteurs. De l'accompagnement immédiat des personnes aux politiques publiques, en passant par le financement et l'organisation administrative des établissements et services, il s'agit de se situer dans une logique d'intégration.

Bénévolat et lutte contre l'isolement : des priorités selon l'Uniopss

L'Uniopss s'est à nouveau investie dans les travaux du Collectif contre la solitude des personnes âgées. Dans le cadre de la concertation Grand âge et autonomie, ce collectif a envoyé une lettre ouverte à la ministre, rappelant la place essentielle que tiennent les bénévoles auprès des personnes très âgées et tout particulièrement auprès des plus isolées. Le collectif a également insisté sur la responsabilité des pouvoirs publics pour encourager la mobilisation citoyenne afin de lutter contre l'isolement, en prévoyant dans les textes les moyens nécessaires à sa promotion, à son organisation ainsi qu'à la formation des bénévoles. Il est essentiel, pour l'Uniopss, que ce sujet ne soit pas oublié dans le cadre de la future loi Grand âge et autonomie.

L'importance de la qualité de vie en Ehpad

Le programme d'amélioration de la qualité de vie en Ehpad, en partenariat avec la Fondation JM Bruneau, s'est poursuivi en 2019. Cinq Uriopss ont ainsi été invitées à identifier, parmi leurs adhérents, au moins quatre projets répondant à l'objectif d'amélioration de la qualité de vie. Chaque projet sélectionné a bénéficié ensuite d'une subvention.

En Bref

- **Concertation RUA :** participation de l'Uniopss, au titre du collectif ALERTE, aux rencontres du collège « Handicap » qui se dérouleront jusqu'à la mi 2020.
- **Intervention** de l'Uniopss dans une formation de l'EHESP pour présenter la transformation de l'offre médico-sociale vue de la place des associations.
- **Contribution** du réseau Uniopss-Uriopss à la mission Philippe Denormandie pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap accompagnées par un ESMS : *« Ne pas avoir à choisir entre être accompagné et être soigné ».*

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Assurer une représentation des PH dans la construction des politiques publiques

Dans le cadre de la 5e Conférence nationale du handicap (CNH), l'Uniopss a participé à l'atelier 5, visant à assurer une pleine représentation des personnes en situation de handicap dans la construction des politiques publiques. Lors de la restitution qui a eu lieu le 10 juillet, des propositions ont été formulées pour faire évoluer le CNCPH, en y apportant une représentation plus importante des associations représentantes de familles, des associations de personnes en situation de handicap et des personnes qualifiées. Par ailleurs, l'Uniopss a fait acte de candidature pour être membre de la mandature 2020-2023 du CNCPH. Cette candidature a été retenue, puisque l'Uniopss en assurera l'une des vice-présidences.

Une année active pour la commission du CNCPH

Au-delà de la représentation des personnes en situation de handicap, l'Uniopss s'est impliquée dans les travaux du CNCPH, à travers l'animation de la commission « Organisation et cohérence institutionnelle ». La commission a pu notamment rendre des avis sur des projets de décrets ou d'arrêtés :

- Décret relatif à la répartition et l'utilisation des crédits de 50 millions d'euros visant à la préfiguration d'un nouveau modèle de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile.
- Décret portant diverses dispositions en matière d'habitat inclusif pour les personnes handicapées et les personnes âgées ; Projet d'arrêté relatif au modèle du cahier des charges national du projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif.
- Décret d'application de l'article 62 du PLFSS 2019 relatif au parcours de bilan et d'intervention précoce pour les troubles du neuro développement.
- Arrêté fixant le modèle de formulaire en vue de l'agrément d'accueillant familial.
- Décret relatif à l'accueil temporaire des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Décret relatif au comité de suivi de l'école inclusive.

Mieux répondre aux besoins des enfants handicapés relevant de la protection de l'enfance

Dans le cadre du lancement du Pacte pour l'enfance, le secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, Adrien Taquet, a mis en place six groupes de travail thématiques, dont un consacré aux enfants en situation de handicap, auxquels l'Uniopss a participé. Celle-ci a proposé au secrétaire d'État 15 actions concrètes qui visent à : mieux répondre aux besoins particuliers des enfants handicapés relevant de la protection de l'enfance ; favoriser la coopération entre les professionnels des deux secteurs ; travailler en amont l'évaluation des informations et le soutien à la parentalité pour limiter le recours à la protection de l'enfance. En complément, le 11 juillet 2019, le CNCPH a adopté, sur proposition de la commission « Organisation et cohérence institutionnelle », animée par l'Uniopss, une contribution pour « le pacte pour l'enfance » en 6 parties et 29 propositions concrètes.

Audition de l'Uniopss par la mission IGAS –IGF relative aux ESAT

L'Uniopss a été auditionnée le 10 juillet 2019 par l'IGAS et l'IGF suite à une mission relative aux ESAT, qui leur avait été confiée par plusieurs ministères. Rendu public le 18 novembre, le rapport de la mission dresse un état des lieux du secteur protégé, de ses enjeux et identifie 37 recommandations. L'Uniopss s'est félicitée des conclusions du rapport qui viennent objectiver la réalité de la mission des ESAT. Celui-ci permettra à toutes les parties prenantes d'amplifier les dynamiques déjà engagées, en prenant pleinement en compte les enjeux de l'inclusion, qui ne peuvent se réduire à une sortie en milieu ordinaire.

Chiffres-clés 2019

CHAMPS DE L'AUTONOMIE PA/PH

14 Réunions de la CNSA (commissions, conseil, séminaires), **2** réunions du Comité de pilotage SAAD, **4** réunions dans le cadre des travaux de la Commission bientraitance/maltraitance, **6** réunions du CNOSS section médico-sociale, **2** réunions de l'observatoire de l'habitat inclusif, **3** auditions IGAS (Plan soins palliatifs, l'accès aux soins en Ehpad, ESAT), **1** audition au sénat sur le PLFSS, **1** audition par Carine Radian (membre du CNCPH) et Thierry Michels (député LREM du Bas-Rhin) sur la refonte du CNCPH, **1** audition à l'Assemblée nationale avec Monique Iborra sur le PLF, **1** audition par Myriam El Khomri sur la valorisation des métiers du grand âge, **2** RDV avec Virginie Magnant (DG CNSA), **1** RDV avec Carole Bousquet-Bérard, directrice de cabinet de Sophie Cluzel, **2** rencontres avec Anne-Marie Armenteras de Saxé, présidente de la commission ESMS de la HAS.

ANIMATION DU RÉSEAU

13 Journées d'études SERAFIN-PH (dont **6** animées par la conseillère technique Gestion-Tarification), **3** interventions aux commissions personnes âgées des Uriopss (Bourgogne-Franche-Comté, Pays-de-la-Loire), **2** interventions à l'occasion des Journées de rentrée sociale des Uriopss (Bourgogne-Franche-Comté, Normandie), **1** intervention aux journées de l'Urass en Martinique, **1** participation au colloque de l'Uriopss PACA sur l'habitat, **2** interventions sur le thème de l'habitat inclusif (collectif Habiter autrement et Fondation Armée du salut), **1** interventions aux assises de la métropole de Lyon sur le thème de l'habitat.

PRODUCTIONS

118 Fiches PH, **133** Fiches PA et **39** fiches services à la personnes produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss, **1** article dans les cahiers de l'actif (co-écrit avec la conseillère technique Gestion-Tarification).

DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS AU CŒUR DES TERRITOIRES

La Semaine Bleue et le Prix Chronos de Littérature rejoignent les préoccupations de l'Uniopss : promouvoir les échanges intergénérationnels et mettre en lumière le rôle des personnes âgées, dans le cadre de l'adaptation de la société au vieillissement.
En 2019, la Semaine Bleue a mis l'accent, pour la deuxième année consécutive, sur le développement durable et la transmission des savoirs entre les générations.
En sensibilisant les enfants aux questions liées au vieillissement, le Prix Chronos de Littérature s'inscrit dans les objectifs de la Semaine Bleue. En 2019, le Prix Chronos de Littérature a souhaité poursuivre sa territorialisation en organisant la cérémonie en territoire ligérien.

SEMAINE BLEUE : 365 JOURS POUR AGIR, 7 JOURS POUR LE DIRE

Depuis 69 ans, la Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, a pour vocation de valoriser la place des aînés dans la société. De nombreuses actions sont organisées dans toute la France (y compris dans les DOM-COM).

Une thématique soucieuse de la planète

« Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons » : tel était le maître-mot, pour la deuxième année, de cette édition !
Ramassages de déchets, jardinage, défilé de mode à partir de vêtements recyclés ou encore valorisation des savoirs culinaires des aînés à partir de produits locaux, 718 actions ont été inscrites sur le site de la Semaine Bleue autour de ce sujet d'actualité. *(Pour en savoir plus sur les lauréats : www.semaine-bleue.org).*
Les porteurs d'actions ont montré qu'ils pouvaient être de puissants vecteurs d'édification d'une société plus respectueuse de son environnement, qu'il s'agisse par exemple de la transmission de savoir-faire, de l'habitat intergénérationnel, participatif ou inclusif, ou encore de la préférence donnée aux transports en commun ou d'une alimentation qui suit le cours des saisons, en privilégiant les produits de proximité.

Une remise des prix soutenue par de nombreux acteurs

À l'occasion de la Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre 2019, un concours a récompensé, comme chaque année, les meilleures actions organisées à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune, d'un établissement.
Le 1er octobre 2019, dans les locaux du ministère des Solidarités et de la Santé, a eu lieu la remise des prix du ministère, de la Cnav, de la CCMSA, de l'Agirc-Arcco et de la Fondation de France, acteurs historiques de la Semaine Bleue.
La Semaine Bleue s'est ouverte avec les traditionnelles Marches Bleues, qui ont pour but de réunir les personnes âgées, mais aussi, les associations sportives et toutes les forces vives des territoires pour marcher ensemble et célébrer la contribution des retraités à la vie économique, culturelle et le rôle social qu'ils jouent dans notre société.

LE PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : GRANDIR C'EST VIEILLIR… VIEILLIR C'EST GRANDIR

Depuis 24 ans, le Prix Chronos de Littérature a pour ambition de faire réfléchir petits et grands sur le parcours de vie, la vieillesse, d'encourager le développement des relations intergénérationnelles à travers la lecture d'ouvrages abordant la thématique « Grandir-Vieillir ».
Le Prix Chronos, porté par l'Uniopss depuis 2014, cherche à faire tomber les tabous sur un sujet qui peut parfois paraître difficile, mais qui est nécessaire. Les membres du jury sont des lecteurs de classes de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, mais aussi des jeunes fréquentant les bibliothèques et les centres de loisirs, ainsi que des adultes de tout âge et de tous horizons. Il s'agit donc de bien plus qu'un prix littéraire.

La poursuite de la territorialisation de la cérémonie de remise des prix

En 2019, l'Uniopss a souhaité poursuivre la territorialisation de la remise des prix pour valoriser les initiatives locales et encourager la participation et l'implication des Uriopss.
La remise des Prix a été organisée en étroite collaboration entre l'Uniopss, l'Uriopss Pays-de-la-Loire et le Conseil départemental de la Vendée. Elle s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'Icam, école d'ingénieurs en apprentissage, à la Roche-sur-Yon, en présence du président du Conseil départemental de la Vendée, du président de l'Uniopss, des représentants de la Cnav, de l'Uriopss Pays-de-la-Loire, des jurés et leurs accompagnateurs, et bien sûr des nominés : les auteurs ! Tout ceci grâce au soutien fidèle de la Sofia, la copie privée, la Cnav et le ministère de la Culture. *(Pour en savoir plus sur les lauréats : www.prix-chronos.org).*

Le Prix CNAV solidarité

Ce prix spécial a été décerné par la CNAV à Delphine Roux et Betty Bone, pour leur ouvrage « La vie bien dérangée de Monsieur

SEMAINE BLEUE ET PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : LES URIOPSS S'IMPLIQUENT !

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA REMISE DES PRIX DU PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE S'ORGANISE EN RÉGION AVEC LES URIOPSS, les partenaires, les adhérents et les acteurs institutionnels des territoires.
En 2019, l'Uriopss Pays-de-la-Loire s'est investie dans l'accueil de la remise des prix avec le Conseil départemental de la Vendée. L'Uriopss Pays-de-la-Loire, comité départemental de la Semaine Bleue, a coordonné par ailleurs un grand nombre d'actions et a poursuivi sa campagne d'information auprès de ses adhérents et autres acteurs impliqués.

Watanabé », aux éditions Picquier Jeunesse, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la Semaine Bleue, le 1er octobre 2019.

Le Prix Chronos Vacances

Chaque année, ce sont plus de 2 000 jeunes qui, lors de leur séjour en centre de vacances, lisent et votent pour leur ouvrage préféré et sont ainsi sensibilisés au parcours de vie et à l'intérêt des liens entre générations. En 2019, le Prix Chronos Vacances a été décerné à Caroline Roque et Estelle Meens pour leur ouvrage « Une grand-mère formidable ». L'annonce des résultats a eu lieu le samedi 12 octobre 2019 à La Ville-du-Bois (Essonne) lors de la journée « les jeunes et les enfants d'abord » organisée par les caisses départementales d'Ile-de-France de la Caisse centrale des activités sociales de l'énergie.

Un nouveau prix en construction autour de la maladie d'Alzheimer

La Fondation Médéric Alzheimer, en lien avec la Fondation de France, développe des projets expérimentaux afin de faire évoluer le regard sur les personnes vivant avec des troubles cognitifs. Dans ce cadre, la Fondation a souhaité soutenir la création d'un Prix Chronos Alzheimer en 2020. Aux côtés de la sélection classique du Prix Chronos de Littérature, une sélection spécifique d'albums traitant de la maladie d'Alzheimer est proposée à des jeunes écoliers ainsi qu'à un groupe de patients suivis en accueil de jour.

Chiffres-clés 2019

SEMAINE BLEUE
+ de 10 000 initiatives, dont des Marches Bleues, 160 candidatures au concours, 6 lauréats.

PRIX CHRONOS
+ de 20 000 jurés, 82 départements, 6 pays étrangers, 100 enfants présents à la remise des Prix, 6 ouvrages lauréats.

LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SE POURSUIT

Depuis 2015, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition, des volontaires auprès de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux et leurs membres respectifs). Ce cadre permet aux jeunes d'expérimenter la citoyenneté par l'action et contribue au renouvellement des bénévoles, administrateurs et salariés des adhérents du secteur des solidarités. Depuis, le Service Civique poursuit son développement. L'Uniopss s'est par ailleurs mobilisée aux côtés d'autres associations pour renforcer les moyens alloués au dispositif afin que tous les jeunes qui le souhaitent puissent s'engager.

LE SERVICE CIVIQUE : AVEC ET POUR LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

En 2019, l'Uniopss a développé le nombre de volontaires accueillis et la qualité du Service Civique, en animant des dynamiques de coopération et de partage d'expérience auprès de ses adhérents.

L'engouement des adhérents du réseau et des jeunes

En 2019, l'Agence du Service Civique a augmenté de 10 % la capacité d'accueil de volontaires en Service Civique de l'Uniopss, gage de reconnaissance de l'accompagnement proposé.
Cette augmentation a rencontré un large succès, avec l'engagement de 350 volontaires, mais n'a pas permis de couvrir l'ensemble des demandes des organismes d'accueil, celles-ci étant supérieures à notre capacité agréée. Les Uriopss, en particulier celles qui ont conventionné avec l'Uniopss sur le Service Civique (Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Pays-de-la-Loire), sont au cœur du développement du projet. L'engouement des jeunes pour les missions de nos secteurs est fort : nos organismes d'accueil ont reçu en moyenne 9 candidatures par mission.

En 2020, le Service Civique continuera de se développer, avec la possibilité d'accueillir près de 400 volontaires.

Une démarche d'amélioration continue de la mise à disposition de volontaires

Le réseau Uniopss-Uriopss veille à la qualité du Service Civique, dans une volonté d'amélioration continue. Afin d'assurer le respect de ses obligations légales, le réseau Uniopss-Uriopss a ainsi œuvré toute l'année à la mise en place d'un outil informatique de gestion du Service Civique. Déployé en 2020, cet outil absorbera la hausse du nombre de missions et réduira le temps consacré à la gestion administrative au profit de l'accompagnement des organismes d'accueil et des jeunes. Les Uriopss Ile-de-France, Normandie et Occitanie organisent des formations à destination des tuteurs, co-animées par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement. Ces sessions sont ouvertes aux adhérents du réseau Uniopss-Uriopss ayant leur propre agrément (Fédération des acteurs de la solidarité, APF France handicap, Apprentis d'Auteuil, Ligue contre le Cancer, adhérents locaux des Unions régionales) et à leurs partenaires tels que la Fédération Hospitalière de France. Ces formats permettent aux tuteurs d'approfondir les fondamentaux du Service Civique, d'avoir accès à des contenus adaptés à leurs spécificités, mais aussi de développer des liens entre les associations sur les territoires.
Le réseau veille également à l'accessibilité du dispositif pour tous les jeunes, y compris ceux traditionnellement éloignés de l'engagement et effectue un suivi de la satisfaction et du devenir des volontaires. L'Uniopss a par ailleurs entamé une démarche de mise en conformité avec le RGPD afin de protéger les données personnelles sensibles des jeunes collectées lors de la création d'un contrat d'engagement.

L'UNIOPSS S'IMPLIQUE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SERVICE CIVIQUE

L'Uniopss est présente au sein de la plateforme inter-associative du Service Civique, animée par le Mouvement associatif. Celle-ci réunit une quarantaine d'associations d'horizons variés (sport, éducation populaire, solidarité internationale, etc.) pour promouvoir la qualité du Service Civique. Cette plateforme a présenté à Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique, les conclusions de travaux de prospective menés autour du thème « Quel Service Civique voulons-nous en 2030 ? ».

UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGE ET DE COOPÉRATION AVEC LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'UNIOPSS A POURSUIVI L'ANIMATION DU GROUPE RÉUNISSANT UNE VINGTAINE D'ADHÉRENTS NATIONAUX AUTOUR DU SERVICE CIVIQUE, proposant ainsi un cadre d'échange dédié aux bonnes pratiques dans notre secteur (organisation d'un temps autour du lien entre les volontaires et les publics fragiles, partage autour de l'évaluation et de la qualité). L'Uniopss a également proposé une veille et animé une concertation au sein de ce groupe, faisant ainsi le lien entre le secteur et les autres acteurs associatifs et institutionnels du Service Civique.

L'Uniopss a été par ailleurs sollicitée par l'Agence du Service Civique pour participer au comité de pilotage de la communauté d'échange entre organismes associatifs et administrations publiques. Elle a ainsi contribué à la préparation et à l'animation d'une journée d'échange dédiée au recrutement des jeunes ainsi qu'à la préfiguration d'une rencontre sur l'accompagnement de jeunes en difficulté.

MOBILISATION COLLECTIVE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE

Compte tenu des publics accompagnés et afin de s'assurer que cette forme d'engagement ne se substitue pas à l'emploi, les associations du secteur sanitaire et social se sont investies plus tardivement dans ce dispositif que d'autres secteurs. Après avoir consolidé les outils et cadres garantissant la qualité, les associations du réseau Uniopss-Uriopss sont aujourd'hui dans une phase de développement. Le budget 2019 permettant seulement un maintien du nombre de missions sur le plan national, l'Uniopss s'est mobilisée pour que les budgets affectés au Service Civique dans le PLF 2020 permettent de poursuivre son déploiement. Cette mobilisation collective, menée dans le cadre de la plateforme inter-associative du Service Civique, s'est notamment traduite par la signature d'une lettre ouverte au Premier ministre, dans laquelle 180 responsables associatifs appellent à son développement. Si l'année 2020 devrait effectivement permettre une hausse du nombre de missions sur le plan national, il est demandé aux organismes d'accueil de raccourcir la durée des missions à 7 mois en moyenne, contre 8 mois les années précédentes. L'Uniopss regrette cette diminution de la durée, qui risque de se faire au détriment des jeunes éloignés de l'engagement, certains organismes pouvant privilégier des jeunes plus autonomes et plus rapidement à l'aise avec les publics. L'Uniopss insiste sur la possibilité de proposer des missions de 8 mois en moyenne, pouvant aller jusqu'à 12 mois pour les jeunes qui auraient besoin d'un accompagnement plus long pour s'épanouir et construire leur projet d'avenir.

Chiffres-clés 2019

ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES

350 nouveaux volontaires accueillis (près de **1200** depuis 2015) dans des missions accessibles à tous : **44 %** des jeunes ont un niveau bac ou ont abandonné les études supérieures sans diplômes, **21 %** ont un niveau infra-bac (dont **17 %** de décrocheurs scolaires) et **2 %** des jeunes en situation de handicap. **81 %** des jeunes s'engagent dans la thématique solidarité (dont **62 %** auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap), **9 %** dans la santé et **10 %** dans l'accès à l'éducation pour tous.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

7 Uriopss conventionnées avec des référents Service Civique sur leurs territoires; **25** sessions de formation civique et citoyenne pour faire débattre les jeunes sur l'engagement, les solidarités et questions de société; **4** jeunes mobilisés pour présenter leurs propositions au CESE dans le cadre du Grand Débat National.

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions du groupe de travail des adhérents nationaux; **4** réunions du comité technique Uniopss-Uriopss.

CENTRE DE RESSOURCES DLA SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ

UNE AMBITION CONFIRMÉE

L'Uniopss porte le centre de ressources DLA (CRDLA) social médico-social et santé depuis 2004. Celui-ci a pour finalité le renforcement continu de la qualité des accompagnements auprès des associations de solidarité. Le démarrage en 2018 d'un cofinancement par le Fonds social européen a permis d'enclencher une dynamique plus ambitieuse pour ses activités. L'année 2019 a permis de concrétiser cette ambition par une mobilisation interne plus forte, un budget presque doublé et des actions phares comme la création d'un nouveau site Internet.

APPUYER L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR

De manière complémentaire à l'action du réseau Uniopss-Uriopss et des fédérations sectorielles, le Dispositif local d'accompagnement (DLA) aide chaque année plus d'un millier de structures du champ social, médico-social et de la santé – près de 1 400 en 2018 – à structurer et développer leurs activités, au service des publics vulnérables. Le CRDLA est financé par le Haut-Commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale (HCESSIS), la Banque des territoires - Groupe Caisse des dépôts, et le Fonds social Européen. Le CRDLA compte deux personnes permanentes et s'appuie sur plus de quinze salariés de l'Uniopss pour remplir ses missions.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE AUPRÈS DES CHARGÉS DE MISSION DLA SUR LES TERRITOIRES

Le CRDLA a mené ses actions en 2019 dans la continuité de sa ligne stratégique : renforcement des contacts et de l'appui aux chargés de mission DLA, structuration d'une offre lisible de ressources et d'actions de professionnalisation, appui aux coopérations entre acteurs de l'accompagnement, contribution à l'amélioration continue du DLA.
S'agissant de l'appui aux DLA, la forte progression des sollicitations entamée il y a trois ans s'est confirmée en 2019. Le CRDLA a ainsi répondu à plus de 130 demandes de chargés de mission DLA, dans l'exercice de leurs missions. Ce marqueur de proximité et de confiance permet de diffuser des repères, informations et conseils. Il permet aussi de disposer de remontées sur des actions de terrain et sur les besoins d'accompagnements qui nourrissent l'observation et l'analyse de l'Uniopss.
En matière de ressources, le CRDLA a repensé son espace de diffusion de contenus, le site internet étant devenu obsolète. Ce dernier a été pensé pour offrir un accès clair et rapide aux ressources disponibles. La gestion documentaire s'appuie sur les ressources du CRDLA et une sélection de liens vers des repères et outils d'autres acteurs. **Ce site internet, ouvert à tous, constitue un espace de ressources pour tous les acteurs de l'accompagnement de l'ESS dans les secteurs social, médico-social et santé.**
Le travail commun avec l'équipe des conseillères techniques de l'Uniopss et avec le réseau des Uriopss permet de mieux repérer les besoins et enjeux d'accompagnement des structures. Le CRDLA a notamment participé à 16 réunions des commissions de l'Uniopss en 2019.
Le CRDLA a par ailleurs animé deux sessions de la formation « Les fondamentaux du secteur associatif social, médico-social et santé » en 2019. D'une durée de deux jours, elles ont rassemblé au total 20 chargés de mission, issus de neuf régions différentes. En plus des apports pédagogiques apportés lors de ces rencontres, les participants profitent de ce moment pour échanger sur leurs pratiques et les problématiques rencontrées au quotidien. Le taux de satisfaction est de 100 %.

DES COOPÉRATIONS INTER-CRDLA SUR DES SUJETS TRANSVERSAUX

En 2019, le CRDLA a développé avec les CRDLA Culture, Financement, ainsi qu'avec l'Avise et le cabinet Coopessance, une formation-action sur la posture des chargés de mission DLA lors des accompagnements aux

En Bref

- **Intervention du CRDLA** lors d'une table ronde consacrée à l'emploi dans le secteur durant la Journée de rentrée sociale organisée par l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine à La Rochelle.
- **Organisation d'une visio-conférence** sur les modèles socioéconomiques des centres sociaux, en partenariat avec la FCSF, qui a rassemblé 30 chargés de mission DLA.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR L'ADHÉSION ASSOCIATIVE

APRÈS DES ÉCHANGES AU SEIN DU RÉSEAU DLA SUR LA NOTION D'ADHÉSION, le CRDLA a souhaité lancer une étude auprès des associations du secteur. Avec plusieurs salariés de l'Uniopss et des Uriopss Haut-de-France et Pays-de-la-Loire, il a constitué un comité de pilotage pour réfléchir à l'ensemble des problématiques attenantes. Le cahier des charges d'appel à prestataires présentait l'objectif de questionner et d'analyser la notion d'adhésion associative dans le secteur. Le prestataire retenu, Mixing Generations, a réalisé une revue de littérature, des entretiens ciblés et une série de six monographies permettant de mettre en lumière le sujet de l'adhésion. L'étude sera diffusée courant 2020.

projets de rapprochement. Deux sessions de formation ont été organisées, puis un travail de capitalisation et de synthèse a abouti à la création d'un guide de 10 pages publié en octobre.

DLA 2020 : VERS UNE RÉGIONALISATION DU DISPOSITIF

L'actualité principale du DLA en 2019 a été la conduite d'un chantier appelé DLA 2020. L'objet était de sécuriser durablement le financement du dispositif, et d'optimiser son fonctionnement. Sur le premier point, en 2019 le budget global du DLA a été maintenu mais n'a pas augmenté. Pour les 6 centres de ressources existants, on note même une baisse de 6 % appliquée. Pour le CRDLA porté par l'Uniopss et compte tenu de la structuration actuelle de son budget, cette diminution a pu être compensée en 2019 par le cofinancement du FSE ; cela ne pourra pas être le cas à l'avenir, si ces baisses se renouvellent.

Sur le second objet de DLA 2020, l'optimisation du dispositif est passée par un certain nombre de clarifications sur le rôle du DLA, sur des pratiques métiers, et sur un renforcement de l'échelon régional dans la gouvernance du dispositif. Une approche moins pyramidale est recherchée, via le renforcement du comité stratégique régional, qui comprend désormais l'État (Direccte), la Banque des territoires – Groupe Caisse des Dépôts, les Mouvements associatifs régionaux, les CRESS et les conseils régionaux.

Le CRDLA a activement participé aux travaux initiés par le chantier DLA 2020. Les clarifications vont pour la plupart dans le sens d'un dispositif plus efficace et intégré dans le paysage de l'accompagnement des structures de l'ESS. En revanche, les CRDLA eux-mêmes ont fait l'objet d'un traitement à part dans le chantier DLA 2020. Plusieurs remises en questions sur la légitimité des CRDLA ont été posées par les financeurs nationaux, sans qu'elles n'aient été vérifiées par les diverses enquêtes menées. Un groupe de travail sur l'appui et les ressources nécessaires aux acteurs du dispositif a débuté au second semestre 2019 et se poursuivra en 2020. Le CRDLA y a rappelé son ambition d'être à la fois centré sur le DLA, tout en étant capable de diffuser plus largement à l'ensemble des acteurs de l'accompagnement. C'est également une base de l'appui aux constructions des coopérations entre acteurs de l'accompagnement des structures, priorité du CRDLA défendue dans ce groupe de travail au cours de l'année.

Chiffres-clés 2019

Près de 1 400 structures des secteurs social, médico-social et santé accueillies dans le dispositif DLA en 2018 : **413** structures « Enfances, familles, jeunesses », **363** « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées », **519** « Lutte contre les exclusions », **81** « Santé ».

1200 diagnostics réalisés.

133 réponses individualisées aux DLA.

26 fiches ressources produites : Décryptages, Notes de contexte, Bilans de l'emploi réalisés en partenariat avec Recherches & Solidarités.

2 formations « Les fondamentaux du secteur social, médico-social et santé » organisées (**20** participants au total).

20 réunions inter-opérateurs DLA.

CAP SUR LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE !

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, modifie en profondeur l'écosystème de la formation professionnelle continue et le rôle historique de certains acteurs du secteur. Ce texte, qui comporte les volets assurance chômage et formation a été pensée dans un état d'esprit de fléxi-sécurité du travail. Il comporte des évolutions culturelles et structurelles de taille, comme l'individualisation et la massification de la formation ou encore la création de France Compétences (Agence d'État). Cette dernière orchestre aujourd'hui l'ensemble du système de formation, laissant ainsi peu de place aux corps intermédiaires dans la définition des politiques emploi/formation. La dernière réforme aura mobilisé le réseau tout au long de l'année 2019, avec, en premier chef, l'obligation de certification qualité pour nos organismes de formation.

LE RÉSEAU URIOPSS-UNIOPSS : UN ÉQUILIBRE ENTRE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

2019 aura donc été l'année de la promulgation des premiers textes d'application relatifs à la loi sur la formation professionnelle du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».
Pour notre réseau, la formation professionnelle continue a de tout temps occupé une place importante, en constituant un levier d'accompagnement privilégié des associations adhérentes. Or, la nouvelle loi sur la formation professionnelle impacte fortement les organismes de formation de notre réseau et plus largement, nos structures professionnelles, et cela sous plusieurs angles :

- L'obligation pour tous les organismes de formation de se mettre en conformité avec le référentiel unique qualité (Qualiopi) au 1er janvier 2021 afin de continuer de bénéficier des financements publics et mutualisés.
- La capacité attendue par le législateur de proposer des offres de formation multimodales (formation présentielle et à distance).
- Enfin, la réforme pointe la capacité des organismes de formation à proposer des offres de formation éligible au Compte Personnel de Formation, mesure phare de la nouvelle loi.

Ce véritable « big-bang » du secteur de la formation professionnelle continue aura occupé de nombreuses réunions du Comité Stratégique Formation et du Groupe Formation.
Crée en 2018, le Comité Stratégique Formation, composé des directeurs et des directrices des Uriopss et de la Direction de l'Uniopss, s'est emparé de ces enjeux afin de déterminer collectivement le positionnement stratégique du réseau Uniopss-Uriopss et d'accompagner le travail d'opérationnalisation du Groupe Formation, composé des responsables/chargé.es de mission formation des Uriopss et de l'Uniopss.
À la faveur de ces rencontres et des travaux menés en commun, le réseau contribue à la construction des projets de formation, participe à leur déploiement, en s'appuyant sur des principes forts de mutualisation et d'échanges de bonnes pratiques.

Ainsi, en 2019, le réseau Uniopss-Uriopss a :

- Opté pour un choix unique d'Organisme Certificateur (référentiel unique qualité) pour tous les organismes du réseau Uniopss-Uriopss : Le Bureau VERITAS
- Engagé de façon significative le travail relatif aux critères et indicateurs du référentiel unique qualité (QUALIOPI)
- Élaboré une « feuille de route » concernant le positionnement et les offres de formation de l'Organisme de Formation de l'Uniopss.

LE RÉSEAU URIOPSS-UNIOPSS ENGAGE SUR LE TERRAIN !

Au début de l'année 2020, plus des deux tiers des Uriopss ont prévu leur audit de certification qualité à leur calendrier 2020, en s'appuyant sur des process et des éléments de preuve co-construits et co-définis par et pour le réseau Uniopss-Uriopss.
Ainsi, l'Uriopss Bretagne, certifiée « qualité » depuis le mois de juin 2019, aura accompli un travail conséquent afin de parfaire l'amélioration de son activité formation. De plus, tout au long de l'année 2019, aux côtés de l'Uniopss, l'Uriopss Bretagne a partagé son expérience et son expertise auprès du réseau, facilitant ainsi l'élaboration d'un projet d'action global et la déclinaison concrète des critères et indicateurs imposés par le législateur.
L'offre de formation des organismes de formation du réseau a largement été pensée et définie de façon à proposer des actions de formation liées aux évolutions métiers et sectorielles.
Ainsi, l'Uriopss Nouvelle Aquitaine a mené un travail en profondeur afin de calibrer son offre de formation qui devient une offre territoriale de développement des compétences. Cette offre est définie pour une durée de 6 mois, durée pendant laquelle l'Uriopss se donne les moyens de recueillir les besoins et attentes des adhérents à travers, entre autres choses, l'organisation et la démultiplication de matinées et

LE SÉMINAIRE ANNUEL DE FORMATION : UN ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR

EN 2019, LES RESPONSABLES ET LES CHARGÉ.ES DE FORMATION DE TOUTES LES URIOPSS MÉTROPOLITAINES ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE ANNUEL DE FORMATION ORGANISÉ PAR L'UNIOPSS.

Deux problématiques ont été abordées en lien avec l'actualité des organismes de formation. La première journée fut consacrée à la mise en conformité des organismes de formation avec le référentiel qualité. Cette journée a été animée par Karine Guihot, consultante et directrice de Formalis conseil.

Rejointe par une dizaine de directeurs et directrices des Uriopss, la seconde journée portait sur la fiscalité des associations et fut encadrée par Maître Anthony Bertrand, avocat fiscaliste.

Ces deux journées furent un moment privilégié d'échanges de bonnes pratiques, de mutualisation et de facilitation en vue de l'adaptation de nos structures et de nos organismes de formation aux évolutions réglementaires, en matière de qualité et de fiscalité.

journées d'études, de petits-déjeuners et de séminaires. L'équipe peut ainsi ajuster ses offres de formation dans une interlocution de proximité avec ses adhérents.

UN POSITIONNEMENT « RÉSEAU » RENFORCÉ POUR L'ORGANISME DE FORMATION DE L'UNIOPSS

Tout au long de l'année 2019, le réseau Uniopss-Uriopss a été amené à réfléchir au positionnement de chaque organisme de formation, ainsi qu'à celui de l'organisme de formation national sous l'angle de l'appui à l'activité du réseau et au développement de nos structures.

Il a été défini collectivement que l'Organisme de Formation de l'Uniopss doit poursuivre le développement d'actions en faveur de son réseau, lui permettant de consolider son positionnement en matière de :

- Structuration des projets de formation du réseau
- Animation et soutien à l'ancrage territorial dans la/les réponses apportées aux besoins de formation des adhérents
- Consolidation du réseau Uniopss-Uriopss en matière de coopération, d'échanges de bonnes pratiques et de solidarité.

Cela se traduit par :

- La remontée et l'analyse des besoins et attentes en formation du réseau pour la définition d'une offre de formation 2020
- La co-définition de parcours de formation liés à des évolutions métiers impactantes pour nos structures
- La mise en place d'une activité de veille réglementaire et pédagogique hebdomadaire
- L'intervention et la participation de l'Uniopss Formation à des réunions et autres journées d'information sollicitées par les Uriopss.

L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE SOUTIENT L'UNIOPSS !

En 2019, l'OPCO de la Cohésion Sociale (anciennement UNIFORMATION), partenaire privilégié du secteur de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement des petites et moyennes associations, a soutenu financièrement l'organisation de notre séminaire de formation, permettant ainsi à l'ensemble de notre réseau d'être partie prenante des problématiques soulevées par la dernière réforme de la loi sur la formation professionnelle et ainsi de faciliter le travail d'élaboration d'un plan d'action conçu avec et pour le réseau Uriopss-Uniopss.

Chiffres-clés 2019

+ de 800 actions de formation

1 050 journées de formation

230 formateur·trices mobilisé.es

6 formations proposées en 2019 par l'Uniopss Formation : « Les fondamentaux du secteur social, médico-social et de santé »; Indesign; Statuts associatifs; Qualité des organismes de formation; Office 365; RGPD.

L'UNIOPSS GAGNE EN VISIBILITÉ ET NOTORIÉTÉ

Tout au long de cette année 2019, l'Uniopss s'est attachée à renforcer sa visibilité et sa notoriété, en lien avec l'axe « Visibilité et notoriété » de son plan d'action. L'objectif, qui se poursuivra en 2020, est de se positionner encore plus fortement auprès de ses différentes cibles (adhérents, pouvoirs publics, acteurs de l'ESS, pouvoirs publics, média…) comme le porte-parole des acteurs associatifs des champs sanitaire, social et médico-social, et l'expert transversal des politiques de santé et de solidarité. Un élargissement vers la cible du grand public est à inscrire dans nos objectifs.

PRISES DE PAROLE SUR LES RÉFORMES ET L'ACTUALITÉ DU SECTEUR

Plusieurs sujets majeurs ont émaillé l'année, sur lesquels l'Uniopss s'est positionnée, notamment par voie de **communiqués de presse** : PLF et PLFSS, concertation Grand âge et autonomie, projet de loi santé, politique de santé mentale, stratégie nationale de la protection de l'enfance, concertation RUA, réforme de l'Aide médicale d'État, Plan ESSMS/numérique, habitat inclusif, fichage des MNA, généralisation des CPOM, sans oublier le Grand débat national ou encore les élections européennes.

L'Uniopss a été par ailleurs partie prenante de plusieurs **communications inter-associatives** ou conjointes avec d'autres fédérations du secteur par le biais de communiqués, lettres ouvertes et tribunes : réforme de la tarification du domicile, accès aux soins des personnes vulnérables… Elle a également participé à une étude d'impact fortement médiatisée sur les coupes budgétaires dans les CHRS et a co-signé le 13 juillet 2019 une tribune publiée dans le Journal du Dimanche sur le RUA du point de vue des personnes en situation de handicap.

L'Uniopss fait par ailleurs partie des membres fondateurs du **Pacte du pouvoir de vivre**, collectif qui réunit aujourd'hui 58 organisations nationales (associations, mutuelles, syndicats…) afin de porter la convergence de l'écologie et du social.

Les 66 propositions de ce Pacte ont été présentées le 5 mars 2019 lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le président de l'Uniopss a rappelé l'importance des corps intermédiaires.

RENTRÉE SOCIALE : DERRIÈRE LES RÉFORMES, QUELS CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

L'Uniopss a tenu, le 26 septembre à Paris, sa traditionnelle conférence de presse de rentrée sociale. Une occasion de s'interroger sur la cohérence de la politique gouvernementale, à l'heure de l'Acte II du quinquennat. Elle sa notamment questionné la temporalité des réformes face à l'urgence sociale qui implique des mesures immédiates.

Cette conférence de presse a été précédée par une série de vidéos destinées à mieux cerner les grands enjeux et perspectives de cette rentrée sociale dans chaque domaine (politiques de l'autonomie, santé, emploi-logement, lutte contre les exclusions, vie associative, régulation et tarification…). Une manière de valoriser les contenus du Document de rentrée sociale, publication annuelle de référence du réseau Uniopss-Uriopss.

UNION SOCIALE, AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Mensuel du réseau Uniopss-Uriopss, la revue Union Sociale a pour premier objectif de mettre en valeur les initiatives des associations en faveur des personnes fragiles. Cette démarche est principalement incarnée par des reportages de terrain, mais également par des portraits retraçant le parcours des acteurs de la solidarité,

En Bref

Organisation du 34e Congrès de l'Uniopss. Une grande partie de l'année a été consacrée à la préparation du Congrès de l'Uniopss à Rennes : animation des comités de pilotage réunissant les équipes de l'Uniopss et de l'Uriopss Bretagne, mises en place de partenariats, réalisation des supports de promotion, logistique, organisation du Village des exposants…

Productions en ligne : des campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2019. 143 abonnements (annuels) ont été réalisés.

UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

LA VOLONTÉ DE S'INSTALLER DE FAÇON PÉRENNE ET EFFICACE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX A ÉTÉ L'UN DES AXES PRIORITAIRES DE L'ANNÉE 2019.

Sur Twitter, la mise en place de la stratégie de communication a porté ses fruits. Ainsi, entre décembre 2018 et janvier 2019, 1 348 personnes se sont abonnées au compte de l'Uniopss, portant le nombre total d'abonnés en janvier 2020 à 7 030. L'Uniopss a gagné en légitimité, comme en témoigne le nombre de fois où elle est mentionnée dans des publications : 289 fois en octobre 2019 (contre 44 fois un an avant). L'Uniopss s'est également engagée sur Facebook, à partir de mars 2019 et sur LinkedIn, en juin, afin de toucher plus facilement le grand public, les professionnels du secteur, et plus particulièrement les sympathisants aux causes défendues par l'Uniopss. Les premiers résultats sont encourageants. Sur Facebook, entre mars et décembre, 1701 personnes ont vu au moins une de nos publications et sur LinkedIn, depuis juin 2019, 1765 personnes se sont abonnées à l'Uniopss (3 019 abonnés en tout). Dans le prolongement de cette dynamique et lors d'une des réunions du groupe communication du réseau, l'Uniopss et le chargé de communication de l'Uriopss Haut-de-France ont co-animé une séquence destinée à encourager les Uriopss à développer leur présence sur les réseaux sociaux. Début 2020, 11 des 12 Uriopss métropolitaines ont ouvert un compte twitter.

comme, en 2019, Denis Legay président de l'association Santé Mentale France ou encore Christophe Devys, nouveau président du Collectif ALERTE. Mais le magazine apparaît aussi comme un espace de dialogue et de débats sur de nombreux sujets sociétaux, permettant de faire la jonction entre les préoccupations associatives et des problématiques touchant l'ensemble de la société française comme la montée des individualismes, les inégalités ou encore la révolution numérique.

NOUVELLE ÉTAPE DANS LA REFONTE DES SI DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Le chantier d'évolution des systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss (SIRUP) s'est poursuivi en 2019, notamment sur le lot « Gestion des tiers et prestations ». Il s'agit pour le réseau de se doter d'une application métier harmonisée afin d'améliorer la gestion de ses contacts et adhérents, la gestion des cotisations, la gestion commerciale de ses formations et celle de ses autres produits ou services. Une étape importante a été franchie avec la sélection d'un éditeur.

Le réseau et notamment les équipes des structures pilotes du projet (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre, Bourgogne-Franche-Comté et Uniopss) se sont mobilisés pour proposer une organisation commune et mener les premiers ateliers de l'étude d'adéquation, étape qui consiste à adapter nos processus à l'usage réel du futur logiciel. Les travaux se poursuivront en 2020.

Chiffres-clés 2019

L'UNIOPSS EN ACTIONS

23 numéros de cette newsletter électronique gratuite, diffusée à plus de **700** abonnés.

RELATIONS PRESSE

59 communiqués de presse (contre **30** entre 2018), **250** retombées médiatiques nationales (dont **70** au titre du Collectif ALERTE), environ **600** retombées dans la presse locale pour la Semaine Bleue et une trentaine pour le Prix Chronos de Littérature.

CLUB DES PARTENAIRES

13 membres (Arès Santé, Banque populaire, Cegi-Alfa, Caisse d'Épargne, Caisse des Dépôts, Chorum, Crédit agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Macif, Société Générale, Sogama, La Banque Postale).

PORTAILS ET SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS :

141 983 visiteurs différents et **457 053** pages vues en 2019 sur les portails web; **3 752** fiches d'expertise produites, dont **269** fiches de veille nationale et **1 217** fiches de veille régionale.

ANIMATION DU RÉSEAU

4 réunions du groupe des documentalistes-webmaster (dont **1** Skype sur le RGPD); **3** réunions du groupe Communication; Chantier SIRUP (systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss) : **4** COPIL, **4** réunions métiers, **3** ateliers d'étude d'adéquation, **8** réunions avec les Uriopss pilotes, **17** personnes (Uniopss et Uriopss pilotes) ayant bénéficié d'une initiation au futur logiciel.

PARTIE 3

RAPPORT FINANCIER 2019

RAPPORT FINANCIER 2019

VERS UNE CONSOLIDATION DE NOTRE RÉSEAU ET LA PERSPECTIVE D'UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE

Jacky Decobert, Trésorier

L'année 2019 a été clôturée par un résultat déficitaire de **-133 955,46 €**.

L'ÉCART PAR RAPPORT AU BUDGET

Il s'explique principalement par :

- **Produits :** - 62 K€ de subventions publiques nationales, une baisse des abonnements (Union Sociale : - 24 K€, guides : - 44 K€), avec des cotisations surestimées concernant les adhérents nationaux (- 49 K€), et des reprises sur provisions non budgétées (+ 213 K€).

- **Charges :** économie de 21 K€ d'achats (frais de conception et publication), et de 46 K€ de Services extérieurs, pertes sur créances non budgétées (150 K€), ainsi que dotations aux provisions de 149 K€ (dont Versement Transport, Indemnité Retraite, et Créances Douteuses 94 K€).

	RÉEL 2019	BUDGET 2019	RÉEL 2018	BUDGET 2018	RÉEL 2017	BUDGET 2017	RÉEL 2016
Produits	3 813 510 €	3 723 624 €	4 066 552 €	4 422 516 €	4 138 021 €	3 994 534 €	4 305 066 €
Charges	3 947 465 €	3 723 624 €	4 055 471 €	4 409 996 €	4 178 004 €	3 994 534 €	4 505 138 €
Résultat	- 133 955 €	0 €	11 081 €	12 521 €	- 39 982 €	0 €	- 200 072 €

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

- **Investissement :** dans un projet de CRM pour le réseau, validé fin mars 2019, mis en place par une convention avec chaque Uriopss, et un contrat unique avec l'Uniopss et le prestataire. Mise en fonctionnement prévue fin 2020.

- **L'Uriopss Champagne-Ardenne** n'a pas validé l'AG de fusion dans l'Uriopss Grand-Est le 19/12/2019, et n'a pas honoré ses dettes vis-à-vis de l'Uniopss. Depuis février 2020, l'Uriopss n'existe plus et l'Uriopss Grand-Est est référente unique sur l'ensemble du territoire de la région Grand-Est.

- **Départ du directeur du Service Ressources au Réseau,** le 30/11/2019 qui ne sera pas remplacé, laissant place à une nouvelle organisation interne.

- **Convention Caisse des dépôts :** signature de l'avenant au contrat d'apport avec droit de reprise le 23/12/2019 pour :

  → Remboursement de 200 K€, sous la forme de 4 versements de 50 K€/an chaque 31/03, à partir de 2020 jusqu'à 2023.Compte tenu de l'actualité sanitaire, afin de ne pas accentuer la difficulté de trésorerie, la Caisse des dépôts a accepté un décalage d'un an sur cet échéancier, qui débutera donc fin mars 2021.

  → Affectation de 300 K€, sous forme de subvention au financement d'un partenariat sur 5 ans, à raison de 60 K€ par an et débutant en 2019.

  → En conséquence, et comme déjà évoqué lors de l'AG 2019, les fonds propres au 31/12/2019 sont négatifs.

RÉALISÉ 2019 VERSUS RÉALISÉ 2018

L'année 2019 ne peut être comparée à 2018, puisque c'est une année « sans congrès ».

Le résultat peut être attribué en partie à des provisions sur créances compte tenu notamment de la situation avec l'ex Uriopss Champagne-Ardenne (88 K€ de créance totalement provisionnée).

Résultat d'exploitation : - 129 K€

Produits

• On note une baisse des ventes du Document de rentrée sociale et des abonnements d'Union Sociale, ainsi que des guides employeur et gestion (204 K€ en 2019 contre 232 K€ en 2018), malgré, pour ces derniers, l'effort de mise à jour entamée.

• L'augmentation des subventions d'exploitation s'explique principalement par la montée en charge du CRDLA, financé par le FSE (120 K€ en 2019, contre 37 K€ en 2018), la nouvelle convention avec la Fondation du crédit Coopératif sur l'utilité sociale (25 K€ en 2019, contre 0 K€ en 2018), et la montée en charge également du Service Civique (+ 30 K€ par rapport à 2018)

• **Les cotisations sont en baisse cette année :**

Cotisations	RÉEL 2019	RÉEL 2018	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Uriopss	1 007 231 €	1 029 423 €	1 069 795 €	1 084 290 €
Adhérents	339 790 €	360 624 €	350 816 €	357 991 €

Détail des financements publics, nationaux et européens :

FINANCEURS	MONTANT SUR LE BUDGET 2019	MONTANT RÉEL 2019
FSE - CRDLA	100 000 €	120 611 €
DGCS	470 000 €	470 000 €
DGCS-travail SOCIAL 2030	0 €	4 000 €
CNAF	200 00 €	153 000 €
CNAV	30 000 €	0 €
HCESSIS - CRDLA	120 000 €	112 000 €
HCESSIS - Secrétariat d'état à la Jeunesse	20 000 €	0 €
DPJJ	27 000 €	27 000 €
MINISTERE LOGEMENT DGALN DHUP	40 000 €	40 000 €
CDC - CRDLA	40 000 €	40 000 €
CDC subvention de fonctionnement - issus de la transformation de l'apport avec droit de reprise en subvention de fonctionnement sur 5 ans 2019-2023	0 €	60 000 €
CMSA	30 000 €	0 €
CONVENTION CNAV Semaine Bleue et Prix chronos	10 000 €	10 000 €
SOFIA Prix littérature chronos	25 000 €	20 250 €
Prix Chronos de littérature - pour l'édition	12 000 €	12 000 €
MINISTÈRE DE LA CULTURE pour la Semaine Bleue	22 000 €	15 000 €
AGIRC ARRCO pour la Semaine Bleue	3 000 €	3 500 €
TOTAL	1 149 000 €	1 087 361 €

L'ensemble des conventions publiques en 2019 marque une fois encore, une baisse par rapport au prévisionnel, tandis que d'autres ont été purement et simplement annulées, comme celle du HCESSIS (Haut-Commissariat à l'Économie sociale et solidaire et l'innovation sociale), hors la convention pour le CRDLA qui est maintenue, malgré une nouvelle tentative en 2019.

En ce qui concerne le FSE, le montant de la subvention européenne reflète la montée en puissance du CRDLA.Une grande attention est portée au renouvellement des conventions. C'est une condition qui reste majeure, de notre équilibre budgétaire.
Le Service Civique est en hausse de nouveau sur 2019 (+30 K€ par rapport à 2018).

CHARGES

• **Autres charges externes :** en baisse normale une année sans Congrès (dont 219 K€ de sous-traitance Uriopss).
À noter la nouvelle charge d'abonnement SAS du nouveau CRM (contrat Eudonet) à partir du 01/04/2019 (contrat Cegi-Alfa toujours actif : 39 K€).
• **Charges de personnel :** C'est la charge la plus importante, dont l'augmentation par rapport à 2018 était prévue. Des personnels présents toute l'année 2019, arrivés en cours d'année 2018 : contrat de professionnalisation – alternance – CIFRE, AMO, et +0,3 ETP d'une conseillère technique). La charge 2020 est budgétée à la baisse, suite à la réorganisation interne.

Résultat Financier : - 20 K€

Produits
• Intérêts du compte sur livret

Charges
• Intérêts de l'emprunt sur l'usufruit (2 millions d'€, souscrit en 2007, fin prévue : en 2027) de l'immeuble du 15 rue Albert.

Résultat exceptionnel : + 22 K€

Produits
• Sur exercices antérieurs : dont Reprise de dette Assfam

Charges
• Sur exercice antérieur : régularisation de charge sociale (mutuelle)
• Sur VNC de matériel informatique volé

LA SITUATION PATRIMONIALE AU 31/12/2019

Actif : L'immobilisation en cours correspond à la part financée par l'Uniopss dans le nouveau projet de logiciel de gestion relation adhérents-usagers (ou CRM) et immobilisable sur une durée d'amortissement de 5 ans. La mise en service du logiciel est prévue fin 2020.
Les créances à recouvrer au 31/12/2019 s'élèvent à 776 K€. Il y va de la santé de la trésorerie de l'Uniopss de suivre de façon régulière l'encaissement des cotisations.
Le travail de recouvrement se poursuit, avec la volonté forte que la cotisation traduise un engagement réel des adhérents sur le projet de l'Uniopss.
C'est pourquoi, certains adhérents pourront être radiés à l'occasion de l'Assemblée générale, si ils ne sont pas à jour de leurs cotisations.

Passif : Les fonds associatifs (Apport Caisse des dépôts de 2009), de 500 K€ au 31/12/2018, ont été reclassés en Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 200 K€ (50 x 4 au 31/03 de 2020 à 2023), et en Produits constatés d'avance pour la partie transformée en subvention de partenariat (240 K€ = 300 K€ - 60 K€), les 60 K€ restants sont devenus au 31/12/2019 une subvention d'exploitation.
Par voie de conséquence, les fonds propres sont négatifs (201 K€), et ne permettent pas pour l'heure de financer de nouveaux investissements.
Les provisions constituées pour 200 K€ permettent de couvrir les indemnités de départs à la retraites et le litige ancien avec l'URSSAF relatif à la taxe transport.
Il en va de la pérennité de l'association de tout mettre en œuvre pour reconstituer ses fonds propres.
Les dettes fournisseurs d'immobilisations concernent les développements informatiques en cours.
L'association est à jour des cotisations sociales.
Les produits constatés d'avance de 598 K€ sont particulièrement élevés fin 2019, soit 240 K€ d'avance CDC, 87 K€ de financement des dépenses informatiques du réseau qui seront mises en service en 2020 et 271 K€ d'avance au titre du Congrès de 2020 (reporté en 2021).

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'ANNÉE 2019 PRÉSENTE UN RÉSULTAT DÉFICITAIRE D'ENVIRON -134 K€, EN GRANDE PARTIE DU AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION QUI EST DÉBITEUR (-129 K€). Des provisions sur créances ont été dotées pour 94 K€, dont 88 K€ uniquement liées à l'Uriopss Champagne-Ardenne. Les chantiers transversaux au niveau du réseau (outil CRM en commun notamment) permettent de se projeter sur une situation assainie, et des cotisations qui devraient être recouvrées de façon plus normale.

LE MAINTIEN DES RESSOURCES LIÉES AUX COTISATIONS DES URIOPSS ET DES ADHÉRENTS NATIONAUX EST ESSENTIEL À NOTRE ÉQUILIBRE FINANCIER. Les uns et les autres sont appelés à la rigueur, dans l'application des règles fixées et à une grande ponctualité pour le paiement de leurs échéances.
Les Uriopss sont désormais en fin de période de fusion, et le travail commencé de consolidation devrait se poursuivre et porter ses fruits. Il est à l'étude de créer un fonds de solidarité, pour venir en aide aux plus fragiles.

LA CRISE SANITAIRE MONDIALE DU COVID-19 AURA UNE INCIDENCE SUR LES FINANCES DE L'UNIOPSS : report du Congrès 2020, en janvier 2021, avec un décalage dans les comptes des produits afférant ; et risque de tension sur le recouvrement des cotisations Adhérents Nationaux et Uriopss qui sont plus exposés aux conséquences de la crise. Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, l'activité de l'Uniopss quant à elle, s'est maintenue au même niveau et s'est adaptée, au service de ses adhérents et des Uriopss.

BILAN AU 31-12-2019

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2019			Exercice N-1 clos le 31/12/2018
		Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	***Immobilisations incorporelles :***	*2 465 261,92*	*1 679 810,93*	*785 450,99*	*843 944,10*
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	590 631,46	521 966,18	68 665,28	33 426,86
	Autres USUFRUIT	1 874 630,46	1 157 844,75	716 785,71	810 517,24
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles :	*1 541 661,48*	*1 268 828,96*	*272 832,52*	*276 821,56*
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	997 781,37	783 434,73	214 346,64	264 389,17
	Autres	516 940,94	485 394,23	31 546,71	12 432,39
	Immobilisations corporelles en cours	26 939,17		26 939,17	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)	*73 840,59*		*73 840,59*	*72 713,15*
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés				
	Autres titres immobilisés	57 796,89		57 796,89	57 796,89
	Dépôts et cautionnements	16 043,70		16 043,70	14 916,26
	TOTAL I	**4 080 763,99**	**2 948 639,89**	**1 132 124,10**	**1 193 478,81**
ACTIF CIRCULANT	***Stocks et en-cours :***	*42 225,56*	*42 225,56*		
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Stocks de brochures	42 225,56	42 225,56		
	Autres				
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 868,60		7 868,60	
	Créances (2) :	*959 065,28*	*182 849,87*	*776 215,41*	*557 157,18*
	Créances usagers et comptes rattachés	736 721,00	182 849,87	553 871,13	420 396,40
	Autres	222 344,28		222 344,28	136 760,78
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités UNIOPSS	532 568,51		532 568,51	746 239,04
	Disponibilités legs à reverser	29 318,42		29 318,42	16 111,92
	Charges constatées d'avance (2)	156 220,92		156 220,92	34 337,81
	TOTAL II	**1 727 267,29**	**225 075,43**	**1 502 191,86**	**1 353 845,95**
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**5 808 031,28**	**3 173 715,32**	**2 634 315,96**	**2 547 324,76**

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

(a) À ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

ENGAGEMENTS RECUS Legs net à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre		

	PASSIF (avant répartition)	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS (*)	***Fonds propres***		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	134 342,35	134 342,35
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	339 622,45	339 622,45
	Report à nouveau (a)	-541 054,80	-552 135,82
	Résultat de l'exercice (b)	**-133 955,46**	**11 081,02**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	- Apports avec droits de reprise		500 000,00
	cf note 1 annexe concernant la transformation en emprunt de 200 000 €, remboursable par 50 000 € * 4 ans à partir de 2020 et transformation en subvention 60k € de 2019 à 2023		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	TOTAL I	**-201 045,46**	**432 910,00**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	200 501,21	183 870,80
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement	7 070,00	
	- Sur autres ressources		
	TOTAL II	**207 571,21**	**183 870,80**
DETTES (1) (d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 176 424,61	1 081 249,66
	Emprunts et dettes financières divers	5 294,19	5 294,19
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	318 925,69	370 422,34
	Dettes fiscales et sociales	403 493,71	381 257,67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	89 448,00	
	Dettes usagers et comptes rattachés	30 798,77	33 318,77
	Autres dettes	2 380,05	9 778,92
COMPTES DE RÉGULARISATION	Leg et donation en cours	2 847,66	2 847,66
	Produits constatés d'avance	598 177,53	46 374,75
	TOTAL III	**2 627 790,21**	**1 930 543,96**
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**2 634 315,96**	**2 547 324,76**

(1) Droit à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficit d'un déficit.
(c) Dettes sur achat ou prestation de services.
(d) À l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours.

ENGAGEMENTS DONNÉS		
Legs net à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » est intercalée entre la rubrique « Fonds associatifs » et la rubrique « Provisions pour risques & Charges », avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...). Un total 1bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2019

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N clos le 31/12/2018
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation Globale		
- Autres	**340 547,24**	**765 448,82**
Subventions d'exploitation	**1 593 198,21**	**1 410 724,42**
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	**255 463,42**	**167 295,31**
Cotisations	**1 425 651,00**	**1 455 536,85**
Autres produits (hors cotisations)	**129 551,32**	**134 111,26**
TOTAL I	**3 744 411,19**	**3 933 116,66**
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) **:**		
Achats de marchandises (c)		
Variations des stocks (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variations des stocks (d)		
Autres charges externes	**835 011,89**	**1 159 403,69**
Impôts, taxes et versements assimilés	**187 807,56**	**167 016,59**
Salaires et traitements	**1 472 632,59**	**1 411 063,03**
Charges sociales	**776 236,89**	**777 744,61**
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements (e)	**171 466,52**	**164 001,99**
Sur immobilisations : dotation aux provisions	**0,00**	**0,00**
Sur actif circulant : dotation aux provisions	**94 555,07**	**135 476,32**
Pour risques et charges : dotation aux provisions	**54 609,41**	**59 734,98**
Autres charges	**281 419,65**	**154 555,95**
TOTAL II	**3 873 739,58**	**4 028 997,16**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-129 328,39**	**-95 880,50**
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) À écrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes
(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)
(c) Y compris droit de douane
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-)
(e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N clos le 31/12/2018
Produits financiers :		
De participations	**0,00**	**0,00**
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	**1 092,61**	**1 057,16**
Autres intérêts et produits assimilés	**0,00**	**0,00**
Reprise sur provisions et transferts de charges	**0,00**	**0,00**
Produits nets sur cession de valeurs mobilères de placement		
TOTAL V	**1 092,61**	**1 057,16**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	**0,00**	**0,00**
Intérêts et charges assimilées	**20 945,43**	**23 061,33**
Pertes su créances liées à des participations	**0,00**	**0,00**
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	**20 945,43**	**23 061,33**
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**-19 852,82**	**-22 004,17**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	**-149 181,21**	**-117 884,67**
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	**26 272,39**	**132 377,89**
Sur opérations en capital	**815,00**	**0,00**
Reprises sur provisions et transferts de charges	**0,00**	**0,00**
TOTAL VII	**27 087,39**	**132 377,89**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	**2 721,38**	**3 412,20**
Sur opérations en capital	**2 070,26**	**0,00**
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII	**4 791,64**	**3 412,20**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**22 295,75**	**128 965,69**
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 772 591,19**	**4 066 551,71**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	**3 899 476,65**	**4 055 470,69**
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**-126 885,46**	**11 081,02**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	**0,00**	**0,00**
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	**7 070,00**	**0,00**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-133 955,46**	**11 081,02**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à dispostion gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2019, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

- **L'AGIRC-ARRCO**
- **LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS BANQUE DES TERRITOIRES**
- **LA CNAF**
  Caisse nationale des allocations familiales
- **LA CNAV**
  Caisse nationale d'assurance vieillesse
- **LA DGCS**
  Direction générale de la cohésion sociale - Ministère des Affaires sociales et de la Santé
- **LA DGALN**
  Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- **LA DPJJ**
  Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse - Ministère de la Justice
- **LA FONDATION DU CRÉDIT COOPÉRATIF**
- **LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LE HCESSIS**
  Haut-Commissariat à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale (au titre du CRDLA)
- **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LA FONDATION JM BRUNEAU**
- **LA SOFIA**
  Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (au titre du Prix Chronos de littérature)

Le Club des partenaires de l'Uniopss

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DE L'UNIOPSS (AU 1er JUIN 2020)

COMITÉ DE DIRECTION

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Directrice administrative et financière :** Caroline Gaches-Bourgeois
- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal
- **Assistante du Président et du Directeur général :** Laurence Faupin (invitée au CODIR)

MISSION DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Chargée de mission, Doctorante :** Sara Zirari

DIRECTION CONSEILLER-E-S TECHNIQUES

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Conseillère technique Emploi-Logement :** Jeanne Dietrich
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :** Laurène Dervieu
- **Conseillère technique Santé-ESMS :** Laurie Fradin
- **Conseillère technique Lutte contre les exclusions :** Manon Jullien
- **Conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesses :** Marie Lambert-Muyard
- **Conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours :** Isabelle Léomant
- **Conseillère technique Vie associative-ESS-Europe :** Coline Siguier
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap :** Gwénaëlle Sebilo
- **Conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation :** Aurélie Valleix

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- **Directrice administrative et financière** : Caroline Gaches-Bourgeois
- **Chargé(e) de développement de la formation et de projets RH**
- **Assistante RH :** Annick Chuffart
- **Comptable :** Christelle Roptin
- **Aide-comptable :** Serge Raymond
- **Chargés de mission CRDLA social, médico-social et santé :** Alexandre Ramolet et Julie Pineau
- **Équipe d'assistantes :** Naïma Abdelmalek Fabienne Caliari, Doris Dégerit, Odile Torri
- **Services généraux :** Laurent Picheray et Assétou Keita

DIRECTION COMMUNICATION ET INFORMATION

- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal
- **Responsable de la gestion de l'information et des projets numériques :** Barbara Cormand
- **Responsable des ressources et des processus du SI :** Karim Moussaoui
- **Responsable des publications et des productions audiovisuelles :** Antoine Janbon
- **Responsable marketing et communication :** Antoine Sourdeix
- **Responsable SIRUP Gestion des adhérents / Service Civique :** Myriam Bourgeois
- **Chargée de mission Prix Chronos de littérature :** Béatrice de Lavenne
- **Chargée de communication (contrat en alternance) :** Cassandre Feuillet
- **Assistante :** Marie-Alexandrine Louis-François

Coordonnées de l'équipe opérationnelle de l'Uniopss :
www.uniopss.asso.fr / Rubrique « Nous connaître » / Annuaire de l'équipe

UNIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. +33 (0)1 53 36 35 00
contact@uniopss.asso.fr
@uniopss

www.uniopss.asso.fr

UNIOPSS
Unir les associations pour développer les Solidarités

Conception-réalisation : Hugues Jacquemin - **Crédits photos :** Françoise Stijepovic, Michel Le Moine, Florian Machot, Flaticon, Fotolia, DR.